

Les Haies

N° 35 • janvier 2018

« Les temps forts »

Une année en images dans notre commune des Haies



Nouvelle intercommunalité P. 8

Vienne
Condrieu
Agglomération



Réfection du toit de l'église P. 13



Concert de poche P. 21

Sommaire

→ Le mot du Maire

VIE COMMUNALE

- La mairie vous accueille 4
- Conseils municipaux 4
- Le Fil des Haies 4
- Les agents municipaux 4
- Boîte à idées 4
- Site internet 4
- Site Facebook 4
- CCAS : repas des aînés 5
- Résultat du concours photo 2017 5
- Nouveau concours photo 2018 5
- Cimetière 6
- Tarifs salle des Haies 6
- La fête des voisins 7
- Tarif de location Espace Pierre Bret au Fautre 7

ACTUALITÉS

- Intercommunalité Vienne Condrieu Agglomération 8
- Urbanisme - PLU 9
- Éveil à la culture 10
- Éveil à l'art et à la culture 10
- Commission agricole de la CCRC 11
- Les femmes agricultrices sur notre commune 11
- Budget communal 12
- Recensement 13
- Bilan étude de l'assainissement 13
- L'église 13
- La cantine de l'école 14
- Huisseries 14
- Etang communal 14
- Relamping 14
- Sécurité routière 15
- Projets de travaux 2018 15
- DICRIM 15

TEMPS FORTS . p.16

GRANDIR AUX HAIES

- Petite enfance 18
- L'école 18
- La garderie 19
- La cantine 19
- TAP 20
- Les parents d'élèves 20

ASSOCIATIONS

- Le Sou des Ecoles 21
- Association culturelle 21
- La bibliothérapie 22
- Les Zazous 23
- Les Haies en fleurs 23
- Mi classe en 2 24
- La pétanque des Haies 24

HISTOIRE

- La fête autrefois 25

INTERCOMMUNALITÉ

- FNACA 26
- Syndicat du Fautre 26
- ASQV Section Football 26
- SIVU piscine de Loire sur Rhône 27
- La paroisse 28
- Le Parc du Pilat 29
- SSIAD 30
- Maintien à domicile et aide à la personne 31

AINSI VA LA VIE . p.32

- Classe en 7 33

VOUS LES CONNAISSEZ ? . p.34

AGENDA . p.39

NUMÉROS UTILES . p.40



P. 14

Huisseries



P. 19

Garderie



P. 25

Histoire

Les Haies

est une publication annuelle de la mairie des Haies.

Adresse : 450 rue des Champs Blancs - 69420 Les Haies
mairie@leshaies.fr
Tél : 04 74 56 89 99

Directeur de publication : Laurence Lemaître.

Directeurs de la rédaction : Fanny Palluy et Isabelle Guinand-Capvano.

Rédacteurs : conseil municipal, responsables de structures et représentants des associations.

Création graphique et impression : LOCAMAIL SYSTEM, Ecully.

Magazine gratuit distribué sur toute la commune.



Le mot du maire



Chers tous,

J'ai le grand plaisir, chaque année renouvelé, d'introduire ce bulletin des Haies, retraçant l'année 2017 à présent écoulée. Encore un bulletin riche d'informations, de souvenirs et de photos, à l'image du dynamisme de notre petit village.

Vous trouverez au fil de ces pages les projets et travaux réalisés en 2017. Dans le contexte actuel, boucler un budget communal est un peu plus difficile chaque année, et des efforts d'économie sont demandés en permanence. Sachez que l'équipe municipale travaille d'arrache-pied sur ces problématiques pour garantir malgré tout le développement de nos projets.

L'année 2017 a également été consacrée au travail de rapprochement entre la CCRC et ViennAgglo. La fusion a pris effet au 1^{er} janvier 2018, et c'est une nouvelle intercommunalité à laquelle nous appartenons désormais : Vienne Condrieu Agglomération. 2018 sera mise à profit pour installer cette nouvelle entité, son organisation et ses services. Cette fusion est une évolution positive pour notre village, dont la taille modeste nécessite l'appui d'une intercommunalité forte, qui saura peser face aux métropôles qui nous entourent.

Je profite aussi de cet Edito pour remercier officiellement tous les bénévoles associatifs qui animent le village tout au long de l'année ainsi que vous tous qui participez aux manifestations. Cet enthousiasme et cette mobilisation sont la garantie d'un village vivant et dynamique, et je ne peux que vous encourager à venir nombreux aux événements déjà prévus en 2018 !

Belle année à tous, prenez soin de vous,

Laurence LEMAITRE, Maire



La mairie vous accueille

Lundi et mercredi de 13h30 à 17h.
Mardi de 8h30 à 12h.
Vendredi de 16h30 à 19h.
Permanences du maire
et des adjoints le vendredi de 16h30 à 19h.

Site internet

Retrouvez toutes les actualités du village sur le site internet www.leshaies.fr.

Responsables associatifs, transmettez-nous vos informations, nous les mettrons en ligne. Comptes-rendus des Conseils Municipaux, Arrêtés pris par la mairie sont également disponibles.

Conseils municipaux

Vous souhaitez vous tenir au courant de toutes les décisions concernant votre village? Comprendre comment les décisions sont prises? Assister aux débats lors des Conseils? Sachez que nos séances de Conseils Municipaux sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à venir. La seule règle : ne pas intervenir dans la réunion. Que ce soit pour connaître les dates des prochains conseils, ou pour consulter les comptes-rendus détaillés, rendez-vous sur le site internet www.leshaies.fr. Toutes ces informations sont par ailleurs affichées en mairie.

Site Facebook

Suivez la vie du village sur la page Facebook « Les Haies ». Pas besoin d'avoir un compte Facebook pour la consulter.

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

Le Fil des Haies

Le Fil des Haies, c'est une communication mensuelle entre vous et nous. Essentiellement diffusé par mail, il vous informe de toutes les manifestations communales, vous donne des informations administratives, des nouvelles intercommunales, etc... Bref, c'est le lien indispensable à ne pas rater ! Il est diffusé chaque fin de mois. Si vous ne le recevez pas, **transmettez à la mairie votre adresse mail**, qui ne sera utilisée que dans ce but et en aucun cas transmise à un tiers.

Pour ceux qui n'auraient pas d'adresse mail, une distribution en boîte aux lettres est également possible. Faites-vous connaître.

Enfin, sachez que tous les numéros du Fil sont en ligne sur notre site internet www.leshaies.fr dans la rubrique Communication.

Responsables d'association, vous pouvez nous transmettre vos informations à intégrer avant le 20 du mois pour une diffusion le dernier vendredi du mois.



Boîte à idées

N'oubliez pas qu'une boîte à idées est à votre disposition dans le hall de la mairie. Enfants et adultes peuvent y déposer des idées de projets pour le village, des propositions d'améliorations... Le Conseil Municipal n'a évidemment pas le monopole des bonnes idées, c'est bien l'affaire de tous ! Alors n'hésitez pas, c'est une façon de participer activement à l'évolution de notre village.

Les agents municipaux

Départ de Steven MOLLET

Entre avril 2016 et avril 2017, dans le cadre d'un contrat aidé d'une durée de 1 an, Steven MOLLET a pu acquérir des compétences et mettre ses services au profit de la mairie. Il a durant cette année, complété le travail réalisé par Ludovic ROJAS et a été d'une aide précieuse sur les périodes de forte activité. Les multiples missions auxquelles il a participé, ont enrichi les compétences de Steven, et fort de cette expérience, nous espérons qu'il pourra valoriser ses acquis auprès de ses futurs employeurs. Nous souhaitons une très bonne continuation à Steven.



CCAS – Repas des aînés

Le dimanche 15 janvier 2017, les aînés ont été reçus à l'Espace Pierre Bret au Fautre, dans la joie et la bonne humeur, pour le traditionnel repas offert par la municipalité et le CCAS. C'est 45 le traiteur qui avait la charge de cuisiner pour l'assemblée. Noël Gardier assurait l'animation, de la musique, des chansons, de la danse, beaucoup de joie et le plaisir de se retrouver autour d'une bonne table. Un colis a été porté aux personnes qui ne pouvaient pas se rendre au repas.

Le prochain repas est fixé au dimanche 21 janvier 2018 au Fautre.



Résultat du concours photo 2017 « Les Haies en fête »

Une exposition à la salle des fêtes en parallèle à la cérémonie du 11 novembre 2017 a permis de découvrir les photos réalisées par les photographes amateurs du village qui ont participé au deuxième concours photo organisé par la municipalité sur le thème « Les Haies en fête ». Le jury constitué par les habitants présents et les conseillers municipaux a choisi la photo représentant les Zazous pendant la tournée des brioches, prenant la pose pour écrire LES HAIES. Elle a été réalisée par Isabelle CHIRAT qui remporte donc le concours. C'est ce cliché qui fait la première page de ce bulletin. Merci à tous les autres participants dont vous découvrirez une partie des clichés au fil des pages de ce bulletin.



Nouveau concours photo 2018 : « Les Haies, un coin de nature »

Janvier à octobre 2018

La Mairie des Haies souhaite reconduire un concours photo gratuit «*Les Haies, un coin de nature* » pour permettre à tous, enfants et adultes de donner une vision de son lieu de vie. Le but est de mettre à l'honneur Les Haies à travers les talents artistiques des photographes amateurs locaux.

Les gagnants auront le privilège d'illustrer par leurs photos le bulletin municipal 2019 et le site internet. Le lauréat fera la première page !

Le thème de cette année tourne autour de la nature sous toutes ses formes et couleurs... La palette est largement ouverte.

Le bulletin d'inscription (disponible en Mairie et sur le site internet <https://www.leshaies.fr>) doit être complété et signé. Il sera envoyé avec les photos numériques **au plus tard le 26 octobre 2018** par messagerie électronique à la mairie à l'adresse suivante : mairie@leshaies.fr

A vos appareils !





Cimetière

Le renouvellement d'une concession funéraire n'est pas automatique (sauf concessions perpétuelles). Il appartient au concessionnaire d'effectuer les démarches de renouvellement auprès de la mairie, de même que les demandes de travaux pour faire construire un monument ou un caveau (déclaration préalable en mairie).

L'entretien d'une sépulture incombe au concessionnaire ou à ses héritiers.

Conformément à la législation, la municipalité a procédé le 1^{er} juillet 2016, à la pose d'un affichage sur 3 tombes à l'abandon en vue d'une reprise de ces concessions.

Tarifs des concessions	Durée de concession	Montant en €
Pleine terre 2,75 m ²	15 ans	100
	30 ans	200
Pleine terre 5,50 m ²	15 ans	200
	30 ans	400

Tarifs de concession de cases du columbarium	Durée de concession	Montant en €
	15 ans	150
	30 ans	280

TARIFS DE LA SALLE DES FETES DES HAIES

Habitants des HAIES

Apéritif	88.50 €
Après-midi (12h jusqu'à 20h)	147.50 €
Après-midi + soirée (12h jusqu'à 3h du matin)	215.00 €
Salle gardée le lendemain	43.00 €

Associations et Personnes Extérieures aux HAIES

Apéritif	195.00 €
Matinée (jusqu'à 20h)	325.00 €
Matinée + soirée	595.00 €
Soirée (18h jusqu'à 2h du matin)	325.00 €
Salle gardée le lendemain	43.00 €

Organisations Syndicales ou Professionnelles

Demi-journée	56.00 €
Journée	105.00 €

Caution

Pour toutes personnes réservant la salle	300.00 €
Pour les petits dégâts, bruits excessifs à l'extérieur, salle des jeunes et sur louage de la salle à une tierce personne	100.00 €

Nettoyage

Personne de la Commune	50.00 €
Personne extérieure à la Commune	65.00 €

Les cautions doivent être versées au moment de la réservation de la salle.

Il faut impérativement respecter le plan de rangement des tables et des chaises affiché dans la salle sinon la caution de 100 € sera retenue.

TARIFS DE LOCATION DES TABLES ET DES BANCS

Le tarif de la location des bancs et tables par la mairie ne change pas :

La table + 2 bancs = 2 euros

Pour le bon déroulement de ce service, **une caution de 100 euros** est demandée.

Les tables sont à récupérer le vendredi soir à partir de 18h à la mairie, le paiement est exigé lors du retrait et la restitution a lieu également le vendredi soir suivant à partir de 18h.



La fête des voisins

un moment de convivialité

Créée en 1999, elle prend chaque année plus d'ampleur. C'est une date nationale fixée le dernier vendredi de mai, mais qui peut être modulée selon les disponibilités de

chacun. C'est l'occasion de se réunir entre voisins autour d'un apéritif, d'un repas ou d'un buffet.

A cette occasion, la municipalité met à disposition gratuitement tables et bancs.

Se renseigner en mairie.

Syndicat Intercommunal Sport et Culture - Les Haies - Longes - Trèves

A partir du 1^{er} septembre 2017

Se renseigner en mairie.

TARIF DE LOCATION DE L'ESPACE PIERRE BRET AU FAUTRE

Particuliers habitant les 3 communes adhérentes	LOCATION	CAUTION
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 15h au lendemain 7h	355 €	2.000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 8h	619 €	2.000 €
Du Dimanche - 9h à 22h	513 €	2.000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 8h	731 €	2.000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 22h	883 €	2.000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 22h	1 086 €	2.000 €
Réveillon de Noël, Saint Sylvestre	619 €	2.000 €
Jours fériés	513 €	2.000 €
Jours avant et après jours fériés	274 €	2.000 €

Associations ayant leur siège sur les 3 communes	LOCATION	CAUTION
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 15h au lendemain 7h	213 €	2.000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 8h	355 €	2.000 €
Du Dimanche - 9h à 22h	291 €	2.000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 8h	401 €	2.000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 22h	477 €	2.000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 22h	579 €	2.000 €
Réveillon de Noël, Saint Sylvestre	355 €	2.000 €
Jours fériés	291 €	2.000 €
Jours avant et après jours fériés	274 €	2.000 €

Particuliers extérieurs aux 3 communes, associations ayant leur siège à l'extérieur des 3 communes	LOCATION	CAUTION
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 15h au lendemain 7h	639 €	2.000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 8h	1 167 €	2.000 €
Du Dimanche - 9h à 22h	954 €	2.000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 8h	1 391 €	2.000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 22h	1 695 €	2.000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 22h	2 101 €	2.000 €
Réveillon de Noël, Saint Sylvestre	1 167 €	2.000 €
Jours fériés	954 €	2.000 €
Jours avant et après jours fériés	274 €	2.000 €





Naissance de notre nouvelle Intercommunalité le 1^{er} janvier 2018

Depuis le 1^{er} janvier 2018, ViennAgglo et la Communauté de Communes de la Région de Condrieu (CCRC) ne forment plus qu'un seul établissement public de coopération intercommunale : « Vienne Condrieu Agglomération ».

Pourquoi fusionner ?

Au 1^{er} janvier 2017, la France compte 35 885 communes, 1 266 intercommunalités (2 062 au 1^{er} janvier 2016). Cette organisation du territoire est repensée dans le cadre de la réforme territoriale d'autant plus que l'État, endetté, diminue de façon importante ses dotations aux collectivités. Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque

collectivité territoriale. **La fusion permet d'atteindre une taille suffisante au niveau régional et d'être en mesure de porter des compétences complexes et nouvelles, que la CCRC seule ne pourrait probablement pas assumer, ni techniquement ni financièrement.** Grâce à la fusion, l'intercommunalité peut atteindre une bonne dimension pour contractualiser plus facilement avec l'État, la Région et le Département. Ceci est particulièrement nécessaire pour les projets liés aux infrastructures, au très haut débit, à la santé, à l'aménagement du territoire, à l'accessibilité aux services publics... Enfin, la fusion doit participer à la réalisation d'économies d'échelle et doit permettre de mieux faire face aux baisses des dotations de l'État. Les deux intercommunalités ont des domaines d'intervention et compétences similaires ou complémentaires.

Ce regroupement a donc du sens en termes de transports, de tourisme, d'économie et d'environnement, entre autres.



Quelles sont les étapes de la construction de la nouvelle communauté d'agglomération ?

Afin de construire la nouvelle communauté d'agglomération d'un point de vue administratif, juridique et financier, les 30 Maires concernés par la fusion se sont réunis tous les mois depuis mai 2017 pour débattre des orientations de la future intercommunalité. D'un point de vue technique, un pilotage global de la démarche de fusion est assuré par les deux Directeurs Généraux des Services des deux communautés.

Quelles seront les compétences de la future intercommunalité ?

- ✓ Développement économique, soutien à l'agriculture locale, tourisme
- ✓ Transports urbains, interurbains, scolaires et à la demande – Modes doux de déplacement, Plan de déplacements urbains
- ✓ Environnement – Gestion des déchets
- ✓ Plan Climat Air Energie Territorial et Territoire à Energie positive
- ✓ Voirie communautaire
- ✓ Assainissement collectif et non collectif

- ✓ Eaux pluviales, eaux de ruissellement, gestion des rivières, prévention des inondations
- ✓ Programme local de l'Habitat et Instruction du droit des sols
- ✓ Petite Enfance et service de téléalarme
- ✓ Jeunesse : point information jeunesse et activités pour les 11-17 ans (sur le territoire des communes de la région de Condrieu)
- ✓ Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- ✓ Soutien et développement du haut débit
- ✓ Politique de la ville, plan local d'insertion par l'emploi
- ✓ Aménagement de l'espace, Plans Locaux d'Urbanisme
- ✓ Aires d'accueil des gens du voyage
- ✓ Rayonnement communautaire : festival Jazz à Vienne et soutien à plusieurs manifestations d'intérêt communautaire

5 compétences étaient exercées à ViennAgglo mais pas à la CCRC : la Politique de la ville, les Transports, l'Assainissement collectif et non collectif, l'Informatique dans les écoles et les Équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire.

1 compétence était exercée à la CCRC mais pas à ViennAgglo : La compétence jeunesse (point information jeunesse et activités pour les 11-17 ans). Elle continuera à être exercée uniquement sur le territoire de la CCRC pendant 2 ans afin de laisser le temps aux élus communautaires de décider ou pas de son extension sur la totalité du nouveau périmètre.



Urbanisme - PLU

La Commune est dotée depuis 2016 d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme. Il fixe les règles de construction à respecter dans chacune des zones définies sur le territoire communal. Lors de toute modification de l'environnement bâti de sa propriété ou de sa division dans l'intention de bâtir, chaque propriétaire est tenu préalablement d'obtenir une autorisation d'urbanisme.

Celles-ci sont regroupées en 4 documents :

- le permis de construire (PC),
- le permis de démolir,
- le permis d'aménager,
- la déclaration préalable (DP).

Le service urbanisme de la Mairie se tient à votre disposition pour vous orienter sur la procédure administrative à mettre en œuvre en fonction de votre projet.

PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRÉS EN 2017

Nom du pétitionnaire	N° du PC	Objet de la construction	Accepté le
MICHEL Sébastien et MONTHAROUX Stéphane	069 097 17 00001	Changement de destination	14/03/2017
BARRIOL Laurent	069 097 17 00002	Extension d'une maison individuelle	03/04/2017
EARL FERME DE LOUTRE	069 097 17 00003	Construction de deux tunnels agricoles	30/06/2017
BOSVERT Thierry et CARLIN Aurélie	069 097 17 00004	Construction maison individuelle	19/05/2017
FAYA Jacques	069 097 17 00005	Construction d'un hangar agricole	15/05/2017

DÉCLARATIONS PRÉALABLES OBTENUES EN 2017

Nom du pétitionnaire	N° du DP	Objet de la construction	Accepté le
MARAS Christine	069 097 17 00001	Construction d'une piscine	10/01/2017
PAPA Arthur	069 097 17 00002	Fermeture en moellons d'un local	10/03/2017
BROCHIER Sébastien	069 097 17 00003	Construction d'une piscine et d'un Pool House	24/03/2017
BLONDEEL Hermeline	069 097 17 00004	Agrandissement d'une terrasse	04/04/2017
PALLUY Stéphane	069 097 17 00005	Création d'une ouverture	04/04/2017
COLOMBET Robert	069 097 17 00006	Création d'un portillon	09/06/2017
RASE Daniel	069 097 17 00008	Division en vue de construire	04/09/2017
ESPARZA Thomas	069 097 17 00009	Pose d'une couverture de terrasse	18/09/2017
JANET Gérard	069 097 17 00011	Remplacement de l'ensemble des menuiseries	13/09/2017
GAILLARD François	069 097 17 00014	Construction d'une piscine	20/11/2017
MASMOUDI Hassen	069 097 17 00015	Construction d'une piscine	21/11/2017
FAYA Angéline	069 097 17 00014	Démolition partielle de bâtiments	15/12/2017

Je veux faire des travaux chez moi. Quelles formalités accomplir ? DP ou PC ?

Abri de jardin	Emprise au sol entre 5 et 20 m ² Emprise au sol > 20 m ²	DP PC
Aspect extérieur	Travaux modifiant l'aspect extérieur de la façade (ravalement, création d'ouverture...) Travaux modifiant l'aspect extérieur de la façade avec changement de destination (ex : réhabilitation de grange en habitation)	DP PC
Changement de destination	Sans modification de façade Avec modification de façade	DP PC
Extensions (d'habitation, d'annexes, de piscines...)	Tout dépend de la localisation du terrain, de la teneur des travaux et des surfaces construites ou à construire.	DP ou PC
Piscines	> 10 m ²	DP
Véranda	< 20 m ² (ou 40 m ² en zone urbaine) > 20 m ²	DP PC
Murs	Hauteur > 2 m	DP



Éveil à la culture

Le Concert de Poche : un grand concert dans une petite salle, un moment inoubliable...

À l'initiative de l'Association Culturelle des Haies, soutenue par la mairie, grâce à l'association Les Concerts de Poche, nous avons eu la chance de découvrir dans notre petite salle des fêtes des Haies comble, deux grands musiciens de renommée internationale.

Pour nous préparer à cet événement, car la devise de l'association des Concerts de Poche est "pas de concert sans atelier et pas d'atelier sans concert", tous les enfants de l'école ont assisté à un atelier musical pour découvrir le marimba. Le soir, parents et enfants ont été conviés à l'école à un atelier gratuit participatif et interactif avec une comédienne et une musicienne au marimba.

Le temps fort était le concert dimanche 9 avril 2017 avec la prestation de **Thomas Enhco, pianiste, révélation jazz aux Victoires de la Musique 2013, venu entre deux tournées à Tokyo et New York et Vassilena Serafimova, marimbiste et percussionniste classique bulgare**. Ce duo explosif (piano et marimba/percussions) a fait l'unanimité. Ils nous ont ébloui en repoussant les limites de leur instrument. Ce duo incomparable nous a emmené dans un véritable voyage musical, passant de Bach à Piazzolla, de Mozart à la musique traditionnelle bulgare, du jazz à la musique contemporaine, dans la plus grande virtuosité et sans jamais lâcher notre attention.

L'objectif de l'association Les Concerts de poche est de démocratiser la musique classique mais aussi le jazz et l'opéra en les déplaçant hors des grandes salles vers ceux qui n'y ont pas accès : les habitants des campagnes, les jeunes, les personnes âgées, en difficulté sociale, en faisant jouer des artistes internationaux dans les lieux les plus éloignés des grandes scènes, voici l'action que mène l'association Les Concerts de Poche.

L'Association Culturelle des Haies a pu porter ce projet grâce à la participation financière des spectateurs et habitants lors de ses diverses manifestations. En effet, c'est grâce à votre participation aux soirées que l'Association Culturelle peut proposer des spectacles de cette qualité !

Un pari gagné ! La municipalité et l'Association Culturelle se félicitent de cette réussite.



Éveil à l'art et à la culture

Le service petite enfance de la CCRC et l'école maternelle ont pu proposer également une action aux plus petits : les enfants de la petite et moyenne section de maternelle et les enfants accueillis habituellement par les assistantes maternelles de la commune et des alentours (par l'intermédiaire du Relais les Noyodoux), ont eux aussi bénéficié d'une animation musicale.

Ainsi 2 matinées d'activité musicale ont été animées par Muriel ROGER, qui s'est inspirée du programme du concert pour les enfants d'âge scolaire et a proposé de l'éveil aux sons, à la musique et aux mouvements pour les plus jeunes.

Ces 2 types d'animation ont remporté un vif succès auprès des enfants et des adultes qui les entouraient. Les écoliers étaient très impliqués, l'heure d'animation est passée trop vite sur les 2 matinées. Les plus jeunes ont souvent surpris l'adulte dans leur potentiel de créativité !!



L'expérience se poursuit sur 2017/2018 : 2 ateliers en matinée les vendredis 13/10/2017, 24/11/2017, 12/01/2018, 2/02/2018, 2/03/2018, 6/04/2018 et 4/05/2018. **Ces ateliers sont ouverts aux parents disponibles en journée et qui ont des enfants de 2/3 ans (se renseigner auprès du Relais les Noyodoux)**. Cette action est subventionnée par le « Fonds Publics et Territoire » du service petite enfance de la CCRC par la CAF du Rhône.

Fabienne AUDERGON, Coordinatrice Petite Enfance à la CCRC



Commission agricole de la CCRC (Communauté de Communes de la Région de Condrieu)

Depuis 2 ans nous travaillons sur 2 problématiques de notre secteur :

- L'érosion des sols
- Et la transmission des exploitations.

Erosion des sols :

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture, des rencontres ont eu lieu avec les agriculteurs.

Des zones sensibles ont été identifiées servant de « test » pour une mise en place de pratiques agricoles limitant ces phénomènes.

Les résultats de ces essais seront diffusés aux agriculteurs afin de faire évoluer leurs pratiques.

Transmission des exploitations :

Face à la disparition des exploitations agricoles (une majorité des exploitants a plus de 50 ans), avec l'aide de la Chambre d'Agriculture et de l'ADDEAR (Association Départementale de Développement de l'Emploi Agricole et Rural), nous avons organisé des rencontres sous forme de « café installation » et « accueil collectif sur une ferme », permettant la mise en relation des cédants avec des porteurs de projets.

Grâce à ces actions développées sur le territoire de la CCRC, une dynamique territoriale s'est mise en place.

D'autres rencontres seront organisées.

Les agriculteurs et porteurs de projets intéressés peuvent se renseigner auprès de :

- La mairie
- La Chambre d'Agriculture
- L'ADDEAR

Les femmes agricultrices sur notre commune

L'agriculture a longtemps été considérée comme un métier d'homme car difficile et pénible physiquement.

Depuis toujours les femmes ont travaillé sur les exploitations, mais n'ayant pas de statut, elles n'étaient pas visibles.

L'évolution des statuts avec la création des EARL en 1985 et la loi d'orientation agricole en 1999 instituant le statut de « conjoint collaborateur », ont permis une reconnaissance professionnelle du travail des femmes en agriculture et une amélioration de leur protection sociale.

En 1970, 8 % des « chefs d'exploitation et coexploitantes » sont des femmes.

En 2010, elles sont 23 %

Sur notre commune comptant une dizaine d'exploitations vivant exclusivement de l'agriculture, 7 femmes ont le statut de chefs d'exploitation ou conjoint collaborateur, elles sont 3 parmi les 4 dernières installations jeunes agriculteurs.

Installées sur des petites ou moyennes structures, elles s'orientent vers la transformation et la vente directe.

Elles sont essentielles dans l'évolution de l'agriculture sur notre plateau car leur vision d'une agriculture moins intensive, plus diversifiée tournée vers les circuits courts participera au maintien d'une agriculture dynamique sur notre territoire.





Budget communal

Dans une commune, plusieurs budgets primitifs sont à voter chaque année :

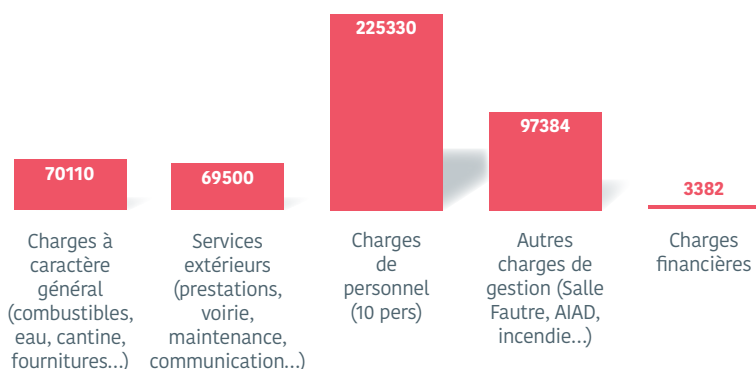
- Le budget principal de la commune :
 - Budget principal fonctionnement prévisionnel 2017 = 465 706 €
 - Budget principal investissement prévisionnel 2017 = 332 944 €
- Le budget assainissement :
 - Budget assainissement fonctionnement prévisionnel 2017 = 45 734 €
 - Budget assainissement investissement prévisionnel 2017 = 65 365 €
- Le budget CCAS : depuis 2017, il est intégré au budget communal.

À noter cette année 2017 :

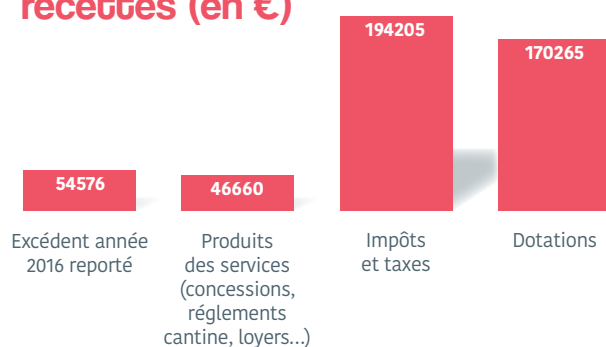
- L'emprunt sur investissement prévu en 2016 a finalement été contracté en 2017. (120 000 € à 1,20%).
- Plusieurs emprunts s'arrêtant en 2016, la contraction de ce nouveau prêt n'a pas augmenté le taux d'endettement de la commune (qui est inférieur en 2017 par rapport à 2016).
- L'étude de diagnostic assainissement lancée cette année 2017 sur la commune a nécessité le vote d'une subvention exceptionnelle du budget principal vers le budget assainissement (15 118 €) qui ne pouvait à lui seul assumer cette charge financière.

Voici le détail du budget primitif 2017 (budget principal) voté en avril dernier :

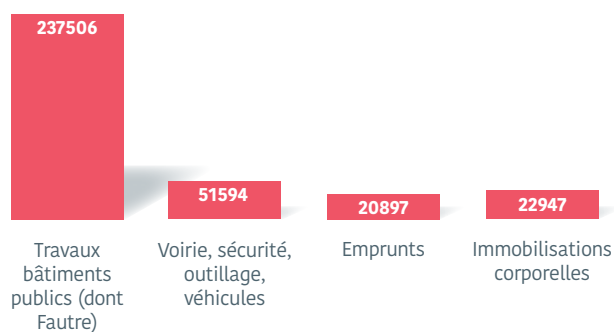
Budget 2017 fonctionnement dépenses (en €)



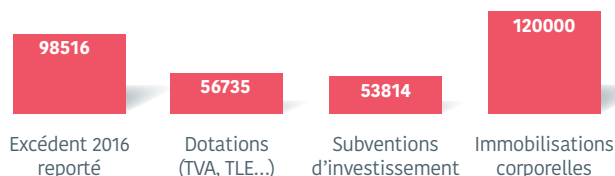
Budget 2017 fonctionnement recettes (en €)



Budget 2017 investissement dépenses



Budget 2017 investissement recettes





Recensement

Le recensement de la population des Haies s'est déroulé du 19/01/2017 au 18/02/2017.

La Mairie remercie toute la population, l'adjoint référent ainsi que les deux agents recenseurs pour ce geste civique utile à tous.

L'Insee (Institut Nationale de la Statistique et des Données Economiques), seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme, procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux Maires et au grand public.

80 % des habitants ont répondu par internet en remplissant le questionnaire en ligne.

Nous étions 802 Hayardes et Hayards en 2014, combien sommes-nous en 2017 ?

Il faudra attendre fin 2018 pour connaître les résultats statistiques du recensement.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, gymnase, maison de retraites, etc.), déterminer les moyens de transports à développer, etc...

De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin.

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee <https://www.insee.fr>

Travaux / réalisations 2017

Bilan étude de l'assainissement

Comme nous l'avions relaté en 2016, notre système d'assainissement comportait d'importantes anomalies de fonctionnement. Les services compétents nous avaient demandé à plusieurs reprises de nous mettre en conformité. Le conseil municipal a donc pris la décision de lancer une consultation pour une étude complète de notre système d'assainissement. C'est IRH INGENIEUR CONSEIL qui s'occupait déjà de notre station d'épuration (STEP) qui a remporté le marché.

Pour rappel, celle-ci comportait 4 phases :

- phase 1 : Etat des lieux. Le rendu a été donné le 5/10/2016.
- phase 2 : Campagnes de mesures, points de prélèvement, recherches des eaux claires parasites, bilans sur réseaux... Rendu fait le 30/05/2017
- phase 3 : Etude des scénarii d'assainissement. Le rendu a été donné le 24/11/2017.
- phase 4 : Proposition de travaux. Le rendu a été donné le 24/11/2017.

Le dossier a été transféré le 1/01/2018 à VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION, notre nouvelle intercommunalité, qui reprend la compétence assainissement à son niveau. En effet, depuis le 01/01/2018, la commune des Haies, comme les 10 autres communes de l'ex-CCRC, n'exercent plus la compétence assainissement.

Dans l'immédiat et hors de cette étude, nous avons engagé des travaux pour la remise en état des pompes de secours de la station de relevage de La Sainty et des Varines.

L'église

La toiture de notre église est bien mal en point, et cette situation ne date pas d'aujourd'hui. La commune a pour obligation et pour mission d'entretenir cet édifice.

La rénovation s'est faite en deux phases :

- une 1^{ère} phase de traitement curatif des bois par injection de produit sous pression et sous pulvérisation. Ces travaux ont été réalisés début novembre 2016 par la société APLITEC.
- une 2^{ème} phase de remplacement des chevrons défectueux, changement des tuiles et des zinc, remplacement des abat-son du clocher. Ces travaux ont été réalisés en novembre 2017 pour un montant de 41 720 € HT avec une subvention de la Région de 36% et du Département du Rhône de 24 %.

Un incident de chantier a provoqué la chute de la génoise et la détérioration de l'auvent au-dessus de la porte d'entrée. Cet imprévu a engendré de nombreuses démarches administratives avec les assurances et le passage d'un expert, ce qui a reporté d'autant la fin du chantier. La façade n'étant pas stabilisée, nous avons été dans l'obligation de suspendre la tenue des messes sur novembre et décembre 2017.

Dans un souci de maîtrise des coûts, les tuiles des toits de la salle des fêtes et de l'école, déposées lors de la pose des panneaux photovoltaïques, ont été réemployées pour couvrir l'église. Cette valorisation est une façon de faire face à la diminution des budgets de la commune et de donner une deuxième vie aux matériaux.





Etang communal

La mairie a décidé cette année de commencer l'aménagement de l'étang communal, route du Pilon.

Nous avons demandé à diverses associations de la commune si cela les intéresserait de s'occuper de cet étang et d'organiser des manifestations. C'est l'Association des Fleurs qui a accepté la proposition.

Une journée de débroussaillage a eu lieu en juin avec les bénévoles. En fin d'été, des moutons ont paturé les espaces verts difficiles d'accès sous la digue. Cette tonte naturelle, pratique et silencieuse n'a présenté que des avantages.

Il a été décidé dans un premier temps, de sécuriser le parking et de l'agrandir, afin de permettre à un plus grand nombre de voitures de pouvoir se garer. Pour cela, la mairie a acheté des barrières en rondin de bois, pour le délimiter. L'installation de ces barrières a été réalisée début août, par des bénévoles de l'Association des Fleurs, aidées par des élus de la Mairie, et par l'employé communal. Nous avons rallongé cette barrière pendant le week-end de la Toussaint. Le coût de cette barrière est d'environ 530 € HT.

Dans un second temps, il est prévu de réfléchir à l'installation d'une cabane au bord de cet étang, afin de permettre à l'Association des Fleurs d'organiser des manifestations de temps à autres, tel qu'un safari truite, ou une initiation à la pêche pour les enfants du village. Parallèlement à cette idée, la municipalité doit engager une réflexion pour créer un accès piéton sécurisé en venant du village.

Si des volontaires souhaitent se joindre à la réflexion de la valorisation de l'étang (activités, aménagement, sécurité...), ils sont les bienvenus ! Faites-vous connaître en mairie.

Ce lieu doit rester propre. Il est donc demandé aux pêcheurs de ramasser et jeter les fils, hameçons, papiers dans la poubelle située près de l'étang. Nous comptons sur votre compréhension.

Nous rappelons à tous que la baignade est strictement interdite dans l'étang.

La cantine de l'école

Des réaménagements ont été réalisés à la cantine par la mise en place de deux plans de travail en inox, des étagères pour le stockage et un placard inox. Les travaux ont été réalisés par l'employé communal durant l'été 2017. Ainsi dès la rentrée, les deux cuisinières ont pu apprécier ces améliorations pour une meilleure organisation et logistique. Total des investissements : 2000 €.

Huisseries

En 2017, nous avons poursuivi le programme de changement des huisseries de l'école comme prévu. Nous avons lancé un appel d'offres, et c'est la société RD SERVICES qui a remporté le marché. Elle a changé des portes, des fenêtres, et installé des volets roulants côté cour pour un prix global de 9 715 € HT. Ces travaux ont été réalisés pendant les vacances scolaires de la Toussaint. A présent, 100% des huisseries de l'école sont neuves, avec double-vitrage et volets roulants.



Relamping

Le relamping consiste à remplacer nos vieilles sources de lumière obsolètes et défectueuses par de nouvelles, moins consommatrices d'énergies et avec peu d'entretien.

Le coût actuel n'a pas dépassé le montant maximal sur lequel s'appuyait la subvention, à savoir 8000 € HT. Le taux de subvention est de 80% grâce au programme TEPOS-CV.

Nous avons pu remplacer 114 pavés lumineux ainsi que 15 luminaires types hublot (soit l'ensemble des plafonniers de la mairie, de la bibliothèque, de la garderie, des salles de cantines). Le choix s'est porté sur du matériel Philips, fabricant reconnu, à travers SONEPAR, groupe de distribution électrique

régional ayant une sensibilité toute particulière sur tout ce qui touche l'éclairage. Nous économiserons ainsi plus de la moitié de la consommation électrique des anciens luminaires. A l'échelle de la consommation globale de la commune, ce n'est certes pas grand chose, mais ne sont-ce pas les petits ruisseaux qui font les grandes rivières?

Beaucoup reste à faire, notamment en terme de qualité d'éclairage dans les salles de classe ainsi que sur la salle des fêtes, mais ce premier pas est très encourageant. Il va nous permettre de nous rendre compte concrètement de l'avantage à passer sur des sources peu consommatrices d'énergie et de longue longévité, ainsi que de l'inoffensivité des sources LED de bonne qualité.



Sécurité routière

Continuons à sécuriser les déplacements sur la commune.

Entrée du village côté Croix Régis : Un trottoir sera créé dans la continuité de celui existant pour sécuriser la circulation des piétons et créer un effet « entonnoir » en entrant dans le village qui incite à ralentir. Ce trottoir sera complété par un renforcement de la signalisation horizontale et verticale.

Centre du village : Afin de ralentir et sécuriser la circulation dans le centre du village, un cédez-le-passage sera mis en place sur la D59 en descendant au niveau de la maison au croisement avec la route des Varines. Les véhicules venant de la Croix Régis devront céder le passage aux véhicules venant à droite des Varines et venant d'en face, de Condrieu qui tourneront aux Varines. Un panneau de limitation de vitesse à 30 km à l'heure sera installé sur la route pour les véhicules venant des Varines. Un passage piéton sera créé pour sécuriser la traversée des écoliers prenant le bus.

Tous ces travaux et pose d'éléments de signalisation bénéficient d'une subvention d'environ 25% par le Conseil Départemental, au titre des amendes de police. Ils devraient se réaliser dans le courant du premier semestre 2018.



Travaux de sécurisation prévus au 1^{er} semestre 2018

Projets de travaux 2018

La municipalité envisage la réalisation de divers travaux d'importance variable. Un cahier des charges pour consultation d'un bureau d'études est en cours d'élaboration.

- Remplacement de la chaudière fioul actuelle dans la garderie
- Travaux d'agrandissement de la garderie
- Amélioration du fonctionnement et de la logistique de la cantine et de la cuisine
- Rénovation des logements communaux
- Rénovation de 280 ml de bandeaux et zinguerie sur les bâtiments publics

DICRIM

Le village des Haies est soumis à des risques majeurs naturels et technologiques, par la proximité de sites chimiques et nucléaires, la circulation routière, le transport de matières dangereuses par canalisation (propylène et gaz naturel).

La municipalité a donc mis en place un véritable programme de gestion des risques identifiés, et le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est un élément essentiel de ce programme. Ce document vous présente les risques, les mesures de prévention, les bons réflexes à adopter en cas d'accident et les moyens d'alerte afin de protéger au mieux les habitants et leur environnement.

Le dossier complet est consultable en mairie. Une copie est distribuée dans le bulletin municipal à tous les habitants. C'est un guide des bons réflexes à adopter, en vue de bien réagir pour limiter au mieux les conséquences de ces risques, en attendant les secours.

Les compétences communales viennent en complément des services de secours sur décision du Maire en cas de crise majeure naturelle, et, sur ordre du Préfet si l'accident est d'origine technologique et nécessite un Plan Particulier d'Intervention.

Je vous demande de lire attentivement ce document et de le conserver précieusement.

Laurence LEMAITRE, Maire



Le repas des aînés • 15 janvier 2017



Inauguration véhicule électrique • 4 février 2017



Carnaval • 11 mars 2017



photo de Yves Bourget

Concert de poche • 9 avril 2017



Chasse aux œufs • 4 avril 2017



Les bénévoles



Commémoration du 8 mai



Intervillages • 10 juin 2017

photo de Patrick JULIEN



Kermesse • 26 juin 2017



Soirée cinéma • 8 juillet 2017



Les Zazous - Enterrement de la Vogue • 13 août 2017



Petite enfance Accueil des 0-6 ans

La liste des assistantes maternelles agréées habitant la commune est mise à jour deux fois par an par le Département du Rhône. Elle est disponible sur simple demande en mairie.

Vous pouvez également vous renseigner sur l'accueil individuel des jeunes enfants auprès du relais Les Noyodoux, géré par Vienne Condrieu Agglomération.

Le relais s'adresse aux assistantes maternelles, aux employés à domicile et aux parents (accompagnement des parents dans leur rôle d'employeur notamment aide pour les contrats de travail) des communes de : Ampuis, Condrieu, Les Haies, Longes, Trèves et Tupin-et-Semons. Le relais "Les Noyodoux" propose des temps d'échanges collectifs pour les assistants maternels et pour les parents : chaque mercredi (sauf le 2nd qui est réservé aux bébés) et un samedi par mois de 9h à 11h pour passer un moment et jouer avec son enfant de 0 à 4 ans.

Contact :

Les Noyodoux

2 place du Marché aux Fruits - 69420 CONDRIEU

Tél : 04 74 56 69 45

noyodoux@cc-regiondecondrieu.fr



La nouvelle intercommunalité, Vienne Condrieu Agglomération gère près de chez nous quatre Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), communément appelés crèches ou halte garderie (Condrieu, Echalas/Trèves, Loire-sur-Rhône, St Romain en Gal).

Une préinscription doit être faite.

Une commission d'admission se réunit au printemps et à l'automne pour attribuer les places disponibles selon des critères d'attribution déterminés.

Contact :

Vienne Condrieu Agglomération

Espace Saint-Germain

Bâtiment Antarès

30, avenue Général Leclerc

Tél : 04 74 78 32 10



L'école

Notre école accueille cette année 94 élèves. Enseignantes et ATSEM n'ont pas changé, ceci nous permet d'avoir une très bonne cohésion d'équipe et de pouvoir construire des projets sur plusieurs années : médiateurs de récréation, activités coopératives, sécurité routière, classe découverte...

L'année scolaire 2016/2017 a été marquée par le projet sur l'environnement. Il s'est clôturé par un spectacle musical des enfants dont les décors avaient été créés à l'école avec un artiste. Un très bon souvenir pour les enfants, les enseignantes et les familles !

Mais ceux qui parlent le mieux de l'école du village ce sont nos élèves...

«Depuis 3 ans, le jeudi avant chaque vacance, tous les élèves sont réunis pour faire les activités coopératives. On fait des groupes avec des petits et des grands enfants. Chaque maîtresse propose une activité : musique, jeux, sports, arts visuels, lecture et cuisine.»

• La cuisine :

On a fait des groupes d'élèves et on est rentrés dans la cuisine. Il y a des grands et des petits. On a cuisiné avec maîtresse Maïté et Emmanuelle.

On a fait des chamalows-fantômes. On a fait fondre du chocolat dans un bol, pour dessiner des fantômes sur les bonbons ronds. Nous avons pris un pinceau chacun avec du chocolat pour tracer les pattes des araignées. Avec deux smarties, on a fait les yeux.

• La batucada :

C'est de la percussion. On a tapé sur des gros et des petits seaux. On a aussi tapé sur des tambourins. On a fait de la musique avec Mme Gagnepain et d'autres enfants (petits et grands).

• Arts visuels :

Nous avons eu une grande feuille où nous avons mis des gouttes d'encre (verte, jaune, rouge, orange). Le groupe suivant a collé des morceaux de papier marron pour fabriquer un tronc et des branches. Le troisième groupe a construit des feuilles en aluminium. A la fin, on a découvert un arbre à la manière de «L'arbre de vie» de Klimt. On a fait tout cela avec Mme Roche».





Mot d'enfant :

Un petit découvreur
qu'il y avait
du brouillard :

Oh ! Il y a
du grillage



Accueil :

Delphine Villeneuve et Agnès Chavas accueillent les enfants de :

- 7h30 à 8h30 tous les matins
- 11h30 à 12h30 le mercredi
- 16h à 18h30 le lundi, le mardi et le jeudi
- 15h à 18h30 le vendredi

Tarif : 1.85€ de l'heure

Téléphone : 04 74 54 74 61

La Cantine

Cette année la cantine accueille près de 60 enfants par jour répartis en 2 services.

La cantine est gérée par Mmes POULAT Eliane et BAGGIOSI Sandrine.

Nous cuisinons exclusivement des produits locaux (œufs bio, légumes et fruits frais).

Les repas sont cuisinés tous les jours de l'entrée jusqu'au dessert (pizza, cake, cordon bleu, grillettes de poisson, pâtisseries...).

L'Association des Fleurs nous a même créé un petit potager d'herbes aromatiques à disposition.

La garderie

Nom : Garderie

Date de naissance : septembre 1997

Age : 20 ans !

Activités : bricolage, dessin, jeux de société et de construction, dinette, garage et voitures, poupées, fabrique de pompons de toutes les couleurs !

Et oui ! La garderie a 20 ans !

Qui aurait pensé qu'il y aurait autant d'enfants matin et soir dans ce petit coin de préau ! **Tout a commencé en septembre 1997**, timidement au début... il y avait peu d'enfants. Et puis petit à petit, la garderie a fait partie du paysage et s'est rendue indispensable.

Cette année, le nombre d'enfants varie de 20 à 45 ! Beaucoup de petits, la relève est donc assurée !

Un petit tour à la bibliothèque chaque vendredi de 16h45 à 17h30, les enfants apprécient et nous aussi.

Parfois psychologue ou infirmière, nounou ou arbitre, nous portons attention aux besoins des enfants.

Nous vivons de bons moments. Les enfants se réjouissent de choses simples ; avoir un petit cahier à eux, une pochette pour leurs dessins. Nous sommes loin des écrans de toutes sortes et c'est bien comme ça !

De notre bulle, nous vous envoyons nos meilleurs vœux pour l'année 2018 !



Les petits patientent après le premier service avant d'aller jouer

Nous avons aussi participé à une opération contre le gaspillage de pain. Grâce à notre recyclage de reste de pain en croûtons pour la salade ou même en chapelure, nous avons été encouragés et récompensés par la Communauté de Communes.

La mairie nous a renouvelé une partie du matériel vétuste pour la rentrée 2017.

Le prix du repas reste inchangé pour cette année, il est à 4,10 €.



Temps d'activités périscolaires (TAP)

Les activités facultatives proposées pendant les TAP du vendredi de 15h30 à 16h30 par la mairie aux enfants de la grande section au CM2, ont connu en 2017 encore un fort engouement. Que ce soit le **sport**, **l'atelier nature** ou **les travaux manuels**, toutes ces activités de découvertes semblent donner satisfaction aux enfants et aux parents.

Jérémy, l'animateur du Centre d'Observation de l'Île du Beurre de Condrieu a encadré 3 sessions pour sensibiliser les enfants à leur **environnement** proche. Ils ont observé la faune et la flore aux alentours du Chemin des Ecoliers. Ils ont pu apprendre à reconnaître les chants d'oiseaux, mouler des empreintes d'animaux, créer un nichoir et un hôtel à insectes, faire des jeux en pleine nature (land-art, la bataille avec des objets trouvés sur place...).

Deux animateurs du club de **hand ball** d'Echalas ont fait découvrir ce sport aux enfants au City stade au printemps dernier.

Des licenciés formateurs du club de Pétanque des Haies ont initié les enfants aux rudiments de la **pétanque** (la discipline autour des jeux, les fondamentaux pour lancer la boule et tirer). La mairie remercie le club pour être intervenu bénévolement.

En alternance aux diverses activités, l'atelier **Arts Plastiques** est toujours proposé.

Des enfants toujours partants et motivés pour participer aux différents thèmes proposés, voilà la recette d'une activité réussie encore cette année.



Des créations à emporter afin de garder un souvenir de ce temps récréatif (poisson en morceaux de plastique découpés, bracelets en fils, masque africain, de la peinture sur tee-shirt et de la mosaïque pour les plus grands ; un attrape-rêve et un robot de récupération pour les plus petits) mais aussi des œuvres collectives destinées à mettre en valeur l'entrée du village ou plus modestement décorer la salle de TAP. Les plus jeunes ont ainsi créé un grand mobile et les plus grands les personnages en pots en terre. Ce projet a particulièrement emballé les enfants dans son élaboration mais aussi d'après les témoignages, les habitants des Haies également, ravis de découvrir de nouveaux personnages dans le village...

Des actions à renouveler car à chaque activité les enfants s'impliquent, sont fiers de leur travail et c'est bien l'essentiel pour leur épanouissement personnel.

Annie, animatrice Arts Plastiques



Représentants de parents d'élèves

Bonjour à toutes et à tous,

Nous souhaitons vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée en nous élisant. Comme chaque année, nous ferons de notre mieux pour vous représenter et pour faciliter le dialogue entre vous et les institutions que sont la Municipalité et l'école.

L'avis de chacun est important et il n'y a pas de mauvaise question alors n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos interrogations touchant de près ou de loin à l'école.

Belle année à tous.

Bien à vous.

*Les parents d'élèves :
Mr Gelas, Mmes Blondeau, Esparza & Putod*





Le Sou des Ecoles

Le Sou des Ecoles, c'est qui ?

Une association de parents d'élèves bénévoles (Loi 1901).

Composition du bureau

Présidente : BLANC Oriane

Vice-présidente : BERNEDE Sandy

Trésorière : BAZARD Virginie

Secrétaire : ESPARZA Virginie

Membres actifs : DESMERGER Anne Blandine, BLEIN Mickaël, MARTIN Jérôme, PLAIS Cécile, DESPLACE Florian, CHAMPIER Jean-Christophe, MARTIN Joanna

Le Sou des Ecoles, c'est quoi ?

Des manifestations pour tous, tout au long de l'année !

- Repas et spectacle de Noël de l'école
- Matinée saucisses / boudin
- Carnaval
- Marché aux fleurs / matinée tomme daubée (Annulé pour 2018)
- Kermesse

Pensez à consulter l'agenda des manifestations du village pour connaître les dates.

Le Sou des Ecoles, ça sert à quoi ?

A réunir des fonds pour l'école permettant l'achat de matériel pour les classes, le financement des sorties

scolaires, spectacles et de la prochaine classe verte qui aura lieu en 2018/2019.

Comme les années passées, les différentes manifestations proposées ont été très appréciées de tous.

Cette année, les bénéficiaires financeront un projet autour du cirque et de la Résistance pour les plus grands et un projet autour des Indiens pour les plus petits.

Le Sou des Ecoles, c'est comment ?

Chaleureux et convivial !!

N'hésitez plus !

Pour l'année 2017/2018, par manque de bénévoles, nous avons dû annuler la randonnée / soupe aux choux ainsi que le marché aux fleurs. La matinée boudin sera maintenue sous réserve d'un nombre suffisant de personnes pour l'organisation et le bon déroulement de la manifestation.

Alors venez nous rejoindre afin de nous aider, même un tout petit peu ! Et venez participer encore plus nombreux aux manifestations pour rendre possibles tous les projets scolaires.

Et un grand merci à toutes les personnes qui de près ou de loin nous aident à faire vivre l'association : parents et familles des enfants, les enseignantes, la municipalité, le CCAS...

Bonne année 2018 !

Le Sou des Ecoles



Association culturelle des Haies

Parce que nous aimons notre village. Pour perpétuer, développer sa convivialité. Pour partager des temps d'émotion, de joie, l'Association Culturelle des Haies propose chaque mois une soirée culturelle.

En 2018, soirées à venir :

- 3 février : « Best oeuf », un spectacle de Marc Gelas. Outre qu'il est un enfant du pays, Marc est surtout un humoriste de grand talent. S'il est franchement drôle, son spectacle, « Best Oeuf » allie également poésie et regard sur notre monde. C'est une grande chance de pouvoir vous le présenter.
- 17 mars : Une soirée court-métrages : films de fiction, films d'animation, dessins animés, humour, poésie...

- 04 mai : Soirée à propos de la Résistance ici. Avec la projection d'un film, en présence de deux témoins, résistants à Givors. Une manière de leur rendre hommage, ainsi qu'à leurs camarades.

• Nous clôturons notre saison comme chaque année par une fête de la musique et une projection en plein air (dates et programme à définir).

Le prix de chaque manifestation est libre. C'est-à-dire que le spectateur fixe lui-même le prix de son billet. Le spectateur est ainsi partenaire de l'association. Sa contribution permet de dédommager les artistes, mais aussi de produire des spectacles. Elle permet aussi d'améliorer notre équipement technique. Ainsi, cette année nous avons investi dans une sono pour assurer, notamment lors des projections, un son de la meilleure qualité.

Pour augmenter la convivialité de nos soirées, à l'occasion de chacune d'elles, une buvette est proposée.

Pour la rentrée 2018, en partenariat avec la bibliothèque des Haies, nous avons pour projet une manifestation

autour de la préhistoire. Avec un film et une exposition sur la grotte Chauvet, des interventions de spécialistes...

L'association Culturelle des Haies regroupe une dizaine de bénévoles, habitants du village (Trésorière : Véronique Duboeuf, Secrétaire : Carole Douillet, Président : Yves Bourget).

L'association vous est ouverte. Votre participation, vos propositions, vos idées, vos envies sont les bienvenues. L'association peut également vous accompagner dans la mise en place de vos propres projets, artistiques, culturels. Merci.

Pour être informé :

- Envoyer un mail à : culture.leshaies@gmail.com
- Facebook : facebook.com/Assoculturelleshaies/

La bibliothérapie

« La lecture est une porte ouverte sur un monde enchanté »

François Mauriac.

Nouveau bureau de la bibliothèque :

Présidente : Chavas Agnès

Vice-Présidente : Satre Clotilde

Trésorière : Gadel Annie

Secrétaire : Gelas Elisabeth

Membres actifs :

Bosvert Aurélie - Chirat Isabelle - Grapotte Sandrine -

Janet Monique - Oudard Annie - Poulat Juliette - Vachon Dany - Vincenot Éliane

La chasse aux oeufs du samedi 15 avril 2017, organisée par la municipalité et la bibliothèque, avec sa nouvelle formule a plu aux petits comme aux grands ! Merci aux 60 enfants participants, à leurs parents, et aux bénévoles pour cette belle matinée conviviale !

NOTRE BIBLIOTHÈQUE :

- * Ouverte tous les vendredis de 15 h à 19 h (sauf vacances scolaires).
- * Le prêt est gratuit.
- * Accueille les enfants de la garderie tous les vendredis soirs.
- * Accueille toutes les classes de l'école une fois par mois (lundi / jeudi).

Les bienfaits apportés par la lecture



Lire pendant 6 minutes réduit le stress de 68%



La lecture stimule le cerveau : elle booste notre cerveau en stimulant les connexions neuronales.



La lecture rend empathique : lire de la fiction permet de développer l'altruisme.



En moyenne, les lecteurs ont une meilleure santé physique et mentale.



La lecture aide à mieux dormir.



Lire améliore l'estime de soi et réduit la dépression.



Lire réduit la fréquence cardiaque et soulage la tension musculaire.





Les zazous

Bureau 2017/2018 :

Président : Mathys COMBRISON
Vice – président : Jérôme PLANTA
Secrétaire : Romain JAMET
Vice – secrétaire : Juliette OGIER

Trésorier : LACOMBE Timo
Vice – trésorier : Mathilde PLANTA
Adhérents : 30 jeunes de 16 à 22 ans

Année 2017 / 2018 :

Plus d'une dizaine de 2001 font leur entrée aux Zazous pour l'habituelle réunion de début d'année, lors de laquelle a lieu le vote du bureau puis barbecue et apéro afin d'entamer cette nouvelle année et enfin direction la vogue d'Echalas pour bien finir la soirée.

Retour sur l'année 2016 / 2017 :

Après plusieurs manifestations pour lesquelles beaucoup d'Hayards ont répondu présents afin de nous soutenir, en route pour la vogue !!

Encore une année où nous sommes accueillis chaleureusement au cours des tournées.

Encore une année où vous répondez présents les 3 jours de fête au village (380 paëllas servies cette année !!)

Encore une année où la vogue se passe sans aucun problème.

Encore une année où nous, les Zazous, passons une excellente vogue entre nous et avec vous !

Encore une année où nous partons en vacances !! Cette année, villa avec piscine dans le sud... 6 jours tous ensemble pour enchaîner après une semaine de vogue afin de profiter à fond !



Programme :

- Début d'année → matinée saucisson sabodet
- 30 avril / 1^{er} mai → tournée du muguet
- 6 mai → omelette aux habitants
- fin d'année 2018 (date à définir) → soirée dansante à la salle du Fautre

Vogue :

- 7 au 9 août → tournée des brioches pour les hameaux
- 10 et 11 août → tournée des brioches pour le village
- 10 / 11 / 12 août → 3 bals gratuits
- 12 août → apéro / barbecue à 12h et paëlla à 19h et enterrement de la vogue à minuit



Nous remercions la Mairie pour le prêt de la salle des jeunes, de la salle pour les manifestations et pour toute la mise en place pour la vogue. Nous remercions aussi le Sou des Ecoles pour le prêt de la vaisselle ainsi que les parents et les anciens Zazous pour leur aide.

Et enfin, nous remercions tous les Hayards et espérons vous revoir aussi mobilisés l'année prochaine !!

L'équipe des Zazous

Les Haies en fleurs

Bureau :

- Président : CREMILIEUX Raymond
- Vice Président : BERNÈDE Bernard
- Trésorier : RIVORY Thérèse

- Vice Trésorier : DURIEU Georges
- Secrétaire : CHIRAT Isabelle
- Membres Actifs : BEAUDET Maurice - BONNEL Chantal - CHILLAT Marie France - MARIN Albert - RIVORY Marcel ...

L'association « Les Haies en fleurs » remercie vivement tous les bénévoles œuvrant à faire de notre village un petit havre de paix fleuri avec des massifs de fleurs et d'arbustes très colorés et attrayants. Planter, arroser, piocher... sont leurs actions quotidiennes et nous pouvons les féliciter ! Avis aux personnes voulant se joindre à l'équipe, elles seront les bienvenues !!

Le 26 février 2017 a eu lieu le repas annuel choucroute de l'association qui

a encore réuni cette année plus d'une centaine de personnes. Merci à vous tous pour votre participation à cette belle journée et merci aussi à ceux qui optent pour le plat à emporter car vous contribuez par votre action, au fleurissement du village ! Merci aussi à tous les commerçants qui offrent des lots pour la tombola qui remporte un succès fou ce jour là car on doit choisir des noms de fleurs, c'est sympa et ça change des numéros !!

Je tenais aussi à remercier la municipalité et l'école qui travaillent en lien étroit avec notre association, avec par exemple la création par les élèves de l'école, de ces beaux personnages qui sont venus s'installer au sein de notre village et qui font maintenant partie de notre environnement et quotidien. Il est important de créer et tisser des actions entre les différents partenaires d'une commune. Ainsi, la récolte au mois de septembre des beaux raisins de notre vigne (plantée à l'entrée du village) a été offerte à la cantine de l'école. C'est cela vivre en harmonie dans un village !

De plus, un grand merci aussi à l'équipe et aux participants des cartes du mardi après-midi car ils font également, par leur active participation, vivre notre association !

L'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2018 toute fleurie !!

Mr Crémilieux.





Classe en 2 Les Mi-Classes

Les mi-classe de la 2 ont eu lieu le samedi 22 avril 2017 à la salle des Haies. Cinquante personnes ont répondu à l'invitation dont **25 conscrits de 15 ans à 95 ans** (M. Quentin Grapotte pour le plus jeune et Mme Léa Guinand pour la plus âgée).



Excellent repas préparé par un cuisinier sur place pour le midi.

Et casse-croûte le soir avec soirée dansante animée par Lionel, un conscrit de 25 ans. Merci à lui ! Belle ambiance de fête ! De plus nous avons eu le plaisir d'entendre Léa nous parler de sa jeunesse et aussi de la voir valser avec un beau jeune homme de 25 ans ! C'est tellement magique ces journées de liens intergénérationnels !

Nous vous donnons à tous rendez-vous dans 5 ans !!

M. Champallier Daniel, classard des classes en 2, qui nous a quitté début avril à l'âge de 75 ans, a toujours répondu présent pour préparer et participer au banquet des classes en 2. Ainsi, il n'a pas été oublié en ce jour et tous les conscrits se sont rendus dans l'après-midi sur sa tombe pour lui rendre hommage et lui déposer une composition florale. Une énorme pensée aussi pour notre conscrit et ami Cyrille Guinand qui nous a quittés ce 1^{er} octobre 2017 à l'aube de ses 45 ans. C'est une belle personne qui s'en va et ses conscrits garderont toujours le souvenir de ces si bons moments passés en sa compagnie.



La pétanque des Haies

La pétanque des HAIES a compté en 2017 : 105 sociétaires répartis en 61 licenciés et 44 adhérents.

Toute l'année, nous tenons une permanence les mercredis et samedis de 14h à 18h.

Nous avons organisé :

- 3 concours vétérans (55 ans et +)
- 1 tripléte promotion

Ces 4 concours étaient réservés aux licenciés.

- 2 concours de la vogue
- Concours du 15 août
- But d'honneur
- Concours des vendanges au profit du Téléthon.

Cette année avec la mairie nous avons organisé 9 séances d'initiations pétanque lors des TAP des vendredi après-midi du 5 mai au 7 juillet. Une trentaine d'enfants de 4 à 10 ans ont été encadrés par les formateurs de notre club.

Et tout au long de l'année nos licenciés ont participé aux championnats des

clubs seniors et vétérans, la coupe de France, et les championnats du Rhône en tête à tête, doublette, tripléte, doublette mixte et tripléte mixte.

Et n'oublions pas nos jeunes qui se sont bien défendus tout au long de l'année, et pour la 1^{ère} fois aux championnats des clubs jeunes.



TARIF 2018 :

Licences : 43 € - Carte sociétaire : 15 €

Les concours d'entraînements commenceront le samedi 14 avril 2018 (Tirage à la méléte)

Et le vendredi 1^{er} juin à 20h en équipes formées.

Le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !



Témoignages de Léa Guinand,
Paulette Champaille, Juliette Poulat

La fête autrefois aux Haies

Pour faire écho à notre concours photo dont le sujet était « Les Haies en fête » nous avons souhaité évoquer les souvenirs de fête avant et après la seconde guerre mondiale au village des Haies et dans ses hameaux.

Tout était prétexte à une fête car la vie était rude et l'on vivait intensément ces moments.

Le père de Paulette Champaille (Henri Ogier) était invité pour chanter, celui de Léa Guinand (Pierre Côte) qui tuait le cochon dans les fermes emportait toujours son accordéon.

«Nous n'avions rien en comparaison d'aujourd'hui mais nous étions à l'origine de ces moments, nous en étions les acteurs» précise Paulette Champaille... «Maintenant c'est le paraître qui prime mais avant c'était l'être» insiste-t-elle.

Pendant la guerre toute fête était interdite mais des bals clandestins étaient toutefois organisés. Les jeunes dansaient au son d'un phonographe dans les hameaux éloignés du village comme au Recru.

Les différentes fêtes :

- Bien entendu comme aujourd'hui encore **les mariages, les baptêmes, les premières communions, les confirmations** étaient des moments de partage et de joie.
- Les repas pour **les battages, les vendanges**. On travaillait dur mais c'étaient des moments d'entraide et d'échanges autour de plats simples mais authentiques.

Les battages duraient de une demi-journée à deux jours suivant la taille de la ferme.

Les enfants servaient à boire du vin coupé d'eau aux travailleurs.

Le matin, les travailleurs avaient droit à un casse-croûte

composé d'une soupe aux lards, d'une salade de tomates, poivrons et anchois, d'un plat de saucissons et jambon puis de pâtés aux poires, pommes et confiture, pour prendre des forces. Le repas de midi était composé de salade, d'une viande (poulet, lapin...) accompagnée de purée de pomme de terre, fromage puis le traditionnel pâté en dessert.

- **Les veillées**. Elles avaient lieu l'hiver le mercredi et le samedi soir. Les hommes jouaient aux cartes, les femmes tricotaient... On allait veiller chez les uns et les autres. On emportait un gaufrier, de la pâte pour déguster des gaufres auprès du feu. On rentrait aux alentours de minuit, à pied, éclairés par les lanternes et les étoiles. Les sabots claquaient fort sur le sol gelé.

- La fête de l'école marquait la fin de l'année scolaire : on jouait une pièce de théâtre puis c'était la remise des prix (un livre).

- **Noël** : avant de partir à la messe de minuit, on faisait cuire un saucisson (Le Bon-Jésus), les enfants déposaient leurs chaussures auprès de la cheminée dans lesquelles ils étaient heureux de découvrir une orange le lendemain matin.

- **Les classes** : au départ, seuls les hommes participaient aux classes (conscrits de 20 ans). Ce jour-là les garçons apportaient un bouquet de fleurs à leurs conscrites et étaient invités à partager le repas chez les parents.

- **La vogue annuelle de la St Laurent** avait lieu le deuxième dimanche d'août. Les conscrits (hommes) portaient la brioche, les trois cafés du village servaient à boire...il n'y avait pas besoin de buvette.

Des jeux étaient organisés comme la fameuse course en sac dans le pré des Varines. Les enfants dégustaient un verre de limonade, un bonheur simple. La foire se tenait dans le pré derrière l'école (mairie actuelle). Les musiciens venaient de Rive de Gier pour faire danser les villageois. Il y avait un accordéoniste, un trompettiste et un autre à la grosse caisse. Ils s'installaient contre la grange de la famille Rase au centre du village et l'on dansait sur la route et autour de l'ancien puits.

À cette époque «Toute réunion entre personnes était une occasion de fête» car précise encore Paulette Champaille, les gens n'avaient rien mais c'étaient eux qui étaient la fête. Pas d'organisation des mois à l'avance, pas d'argent dépensé mais des choses simples comme déguster des châtaignes au cours des veillées, des cartes, des chants, des rires, des danses au son d'un phonographe ou de l'accordéon.

Pour conclure, nous leur avons demandé quels étaient leurs meilleurs souvenirs de fête lorsqu'elles étaient enfant :

«Au plus j'étais petite au plus mon verre de limonade était le moment le plus merveilleux.»

«Les étoiles qui brillent en allant veiller.»

«On aimait bien aller veiller à pied chez les autres.»



FNACA Comité d'Ampuis Section des Anciens Combattants AFN LES HAIES

La commémoration du 19 mars 2017 a eu lieu à Loire sur Rhône avec remise de décorations.

Le voyage en Ecosse et le séjour à Flumet ont été appréciés par les participants.

Notre section a été endeuillée par le décès de notre camarade Daniel CHAMPAILLER.

Prévisions 2018 :

- 10 janvier : après-midi Rois aux Haies
- Commémoration du 19 mars à Loire sur Rhône

Meilleurs vœux de paix et santé à tous !

Le bureau

Syndicat du Fautre

Le Syndicat Intercommunal Sport et Culture regroupe les communes de Les Haies, Longes, Trèves. Il est composé de trois délégués (plus un suppléant) par commune. Il se situe au Fautre à Trèves.

Le syndicat est propriétaire des lieux et des installations. Il entretient le complexe et prévoit les aménagements nécessaires au bon fonctionnement des activités proposées par les associations.

Cette année encore, la location de la salle des fêtes a très bien marché, et cela nous a rapporté la somme de 20 000 €, à laquelle il faut rajouter la location de l'appartement, pour une somme de 10 500 €. Pour l'année 2018, il y a déjà beaucoup de réservations et il reste peu de dates disponibles sur la période allant de fin mars à fin septembre.

Pour la location se renseigner en mairie.

ASQV Section Football

Pour cette nouvelle saison 2017/2018, la section foot de l'ASQV est en nette progression avec 128 joueurs (non compris les 18 licences dirigeants qui encadrent l'activité).

Les catégories jeunes comptent 85 enfants nés de 2003 à 2012 dont 8 féminines, l'objectif dans ces catégories étant de faire progresser les enfants avec la notion de plaisir avant tout.

Nouveauté cette année : nous avons le plaisir de pouvoir accueillir la catégorie U15 au stade du Fautre (enfants nés en 2003 et 2004) avec Vincenzo INNOCENTI qui a rejoint notre club comme entraîneur.

L'équipe senior entame sa 6^{ème} saison et compte 22 joueurs. Philippe MERLE, Yannick POELMAN et Vincenzo INNOCENTI assurent l'organisation et les entraînements.

L'équipe FSGT a vu le jour cette année avec 21 licenciés. Cette catégorie remplace la section loisirs.

Le bureau du foot est composé de Stéphane SABOT, Laurent Gineste (Trésorier), Véronique THOLLET (Secrétaire), Murielle CHARMET, Sébastien BROCHIER, Jean-Christophe CHAMPIER, Loïc DOMBROWSKI, Aymeric CROZIER et Maurice DENUZIERE, président de l'ASQV.





Nous les remercions vivement pour leur implication, ainsi que tous les parents et bénévoles qui viennent apporter leur aide aux buvettes et/ou différentes manifestations.

Cette année grâce à une super équipe animation, nous avons pu de nouveau organiser des jeux INTERVILLAGES entre Trèves, Longes, Les Haies et Echallas, avec une magnifique victoire de Les Haies au final !

Enfants et parents ont tous beaucoup apprécié cette journée ensoleillée riche en rire et émotion. L'entraîn et la bonne humeur de tous les participants ont permis à cette journée de rester un merveilleux souvenir.

Le mois de juin 2018 sera l'occasion de renouveler notre participation au tournoi de Goudargues dans le Gard.

Nous vous rappelons nos traditionnelles manifestations auxquelles nous vous attendons nombreux !

Moules-frites le 4 mars 2018, tournoi U7-U9 le 21 avril 2018 et la fête du foot le 16 juin 2018.

N'hésitez pas à venir soutenir les équipes les samedis et dimanches au Fautre, et à nous contacter si vous souhaitez participer et/ou soutenir notre activité. Vous serez les bienvenus !

ainsi que des responsables ci-dessous :

U7 : Yannick POELMAN, Jean-Paul SOYERE et François CHAVAS

U9 : Julian DEPLAUDE, Julien COLOMBET et Cédric BELHOCINE

U11 : Patrice POLI, Stéphane SABOT et Christophe DESSELLE

U13 : Sébastien BROCHIER, Dany REBELLO, Raphaël MASTANTUANO et Maxime POULAT

U15 : Vincenzo INNOCENTI, Georges BELHONCHET et Marc PLANTA

Seniors : Philippe MERLE, Yannick POELMAN et Vincenzo INNOCENTI

F.S.G.T. : Aymeric CROZIER, Raphaël MASTANTUANO et Laurent GALERA

Entraîneur gardiens : Yannick POELMAN

SIVU piscine de Loire sur Rhône

Pour celles et ceux qui se demanderaient ce qu'est le SIVU Piscine de Loire, les lettres SIVU signifient Syndicat Intercommunal à Vocation Unique, Piscine de Loire. C'est une piscine gérée par 11 communes, dont Les Haies, réunissant 9 agents dont 4 maîtres nageurs, 4 agents d'accueil et technique et une responsable d'établissement.

Au plus fort de la fréquentation, en période scolaire, la piscine réunit jusqu'à 1000 élèves de la grande section au CM2 de septembre à juin, 250 élèves des collèges, 17 clubs et associations, le tout par semaine.

En plus des scolaires, les activités proposées au public à la piscine comprennent 19 cours d'aquagym

par semaine (matins, midi et soirs – dont 1 réservé spécialement aux hommes, appelé body sculpt), 6 cours de 45 minutes en école de natation les mercredis après-midi pour les enfants de 4 à 14 ans, 7 cours comprenant 4 cours coachés en aqua-bike (vélos dans l'eau), 1 cours d'aquaphobie (surmonter sa peur de l'eau), 2 cours de perfectionnement réservés aux enfants et adultes les lundis. Des locations d'aqua-bike entre ami(e)s à la demie heure, pendant les ouvertures au public sont possibles sur réservation à l'avance.

Pendant les vacances scolaires, le public, mais aussi les centres aérés sont accueillis avec des animations prévues selon l'âge des enfants, des stages selon les demandes du public, sont mis en place.

Le total de fréquentation a représenté 68 500 personnes toutes activités confondues en 2016. De façon à

promouvoir son développement et fidéliser son public, l'établissement organise d'autres actions particulières comme la soirée sons, lumières et danses aquatiques du mois de décembre, sur réservation, ou un repas champêtre en juin.

De nouveaux projets sont en cours, et notamment ceux dédiés aux personnes à mobilité réduite, en situation de handicap divers qui seront mis en place grâce aux travaux d'accessibilité étalés de 2016 à 2020.

Toute l'équipe de la piscine ainsi que tous les élus sont soucieux de préserver le bien être, la convivialité, la cordialité, le professionnalisme en toute sécurité. Aux plaisirs impatientes de vous retrouver !

Contact :

316 Montée des Pérouzes
69700 LOIRE SUR RHONE

Tél. : **04 72 24 06 23**





La paroisse

Nous tenons à notre église, pour preuve elle nous a manqué lorsqu'elle était fermée pendant les travaux. Elle est un lieu privilégié dans le village où l'on y célèbre les grandes étapes de notre vie.

Merci à tous les bénévoles qui s'occupent de près ou de loin de la paroisse.

Un Merci particulier à Jean Claude qui a poursuivi cette année la restauration de deux croix, celle de la Croix Régis et du Croizat.

Permanences d'accueil à la cure des HAIES : le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9h30 à 11h
Tél. 04 74 87 87 15



Nous accueillons les jeunes couples pour les demandes de mariage et de baptême, les familles en deuil et préparons ensemble les funérailles de leur défunt, nous prenons les intentions de messe.

Le Père Pablo Gomez tiendra une permanence les 3^{es} samedis du mois de 10h à 12h à la cure aux Haies. Le Père prévoit la visite de vos foyers pour faire votre connaissance.

Des propositions pour les plus jeunes :

Eveil à la foi : pour les enfants de 3 à 7 ans

Catéchisme : À tout âge, enfants, adultes, à tout moment, même sans aucune connaissance préalable.

La Ruche : à L'Escale de Condrieu, ateliers, jeux et formation pour les 7 - 11 ans, les mercredis de 8h30 à 11h30.

Le groupe d'ados (collégiens) : entre 11 et 13 ans se réunissent deux fois par mois pour jouer ensemble et partager un repas-pizza et un enseignement

Le groupe des jeunes (lycéens) : deux vendredis par mois, de 19h30 à 21h30.

Pour participer à ces activités, contactez les Sœurs :

c.clotilde@servidoras.org

Tel : 06 35 91 90 50

ou le Père Pablo :

pablogomez@ive.org - Tel : 06 87 08 75 66

Site internet de la paroisse : <http://www.paroisseozanam.fr/> pour retrouver toute l'actualité ainsi que la Coccinelle, le mensuel de la paroisse.



Horaires des messes dominicales	Samedi		Dimanche	
	18h30 (été) - 18h (hiver)		9h	10h30
1 ^{er} samedi	Semons	1 ^{er} dimanche	Ampuis	Condrieu - Les Haies
2 ^{ème} samedi	St-Michel	2 ^{ème} dimanche		Condrieu - Longes
3 ^{ème} samedi	Tupin	3 ^{ème} dimanche		Condrieu - Trèves
4 ^{ème} samedi		4 ^{ème} dimanche		Condrieu - Longes
5 ^{ème} samedi		5 ^{ème} dimanche		Condrieu - Longes

Pour contacter le curé, Père Eugenio :

06 85 26 59 20 ou par mail : eugenioelias@ive.org





Parc naturel régional du Pilat

Le Parc du Pilat

Un tout nouveau site internet pour le Parc du Pilat adapté aux formats ordinateur, tablette et téléphone, le nouveau site internet du Parc affiche fièrement ses nouvelles couleurs. Vous pourrez y trouver les outils pratiques du territoire, tout savoir sur le fonctionnement du Parc et

ses actions. Enrichi de nombreux liens et supports www.parc-naturel-pilat.fr signe le lieu où converge toute l'information sur le Parc naturel régional du Pilat.

www.parc-naturel-pilat.fr

www.pilat-rando.fr



Tous les itinéraires de randonnées du Parc naturel régional du Pilat



Les itinéraires de randonnée dans le Parc du Pilat désormais en ligne sur <http://pilat-rando.fr/>

Le Parc du Pilat propose à chacun des actions sur le covoiturage, les ateliers du savoir-faire, les animations enfants, le financement de vos projets...

Renseignez-vous sur le site : www.parc-naturel-pilat.fr

www.pilat-covoiturage.net
04 74 87 52 01

« Le saviez-vous ? »

Aujourd'hui, 1 exploitation agricole sur 5 est engagée en AB dans le Pilat.

Objectif : 40 % d'exploitations bio dans le Pilat en 2025 !



Le projet SMAP

Quelques nouvelles du projet d'expérimentation SMAP dans notre village (Smart Grid Parc Naturel).

En février 2017, un "super transformateur" du futur a été installé sur le poste école du village (seulement 2 comme cela en France actuellement) ; il est du futur car il est capable de comprendre, d'interpréter et d'agir en fonction des signaux qui sont transmis par les compteurs Linky pour éviter les perturbations sur le réseau de distribution du village.

Fin d'été, fin d'un défi, merci aux 13 familles volontaires

Le défi «Familles à énergie solaire» expérimenté dans le centre du village des Haies s'est achevé fin septembre 2017, merci aux 13 familles volontaires qui se sont gentiment prêtées à l'expérimentation en essayant de décaler une partie de leurs

consommations électriques lors des pics de productions des panneaux de la centrale villageoise photovoltaïque installée dans le village. Les résultats vont être rassemblés et transmis aux chercheurs engagés sur le projet. Ils devraient permettre de valider certaines hypothèses pour inventer la gestion des réseaux électriques de demain. L'équipe de SMAP remercie chaleureusement les familles et un petit kit de 2 leds leur a été remis gracieusement à cet effet.

Information :

http://www.centralesvillageoises.fr/web/guest/projet_smmap





**CENTRE HOSPITALIER
DE CONDRIEU**



SSIAD

Depuis juin 2017, le SSIAD a investi de nouveaux locaux au rez-de-chaussée du Centre Hospitalier de Condrieu, au 10 rue de la Pavie.

L'AIAD a également emménagé dans ses nouveaux locaux au sein du CH de Condrieu à proximité immédiate du SSIAD.

Cette proximité a permis de réunir ces deux organismes, pour proposer une nouvelle offre à la fois d'aide et de soins, avec la création d'un Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD) commun. Les services de l'AIAD et du SSIAD coordonnent des missions conjointes offrant ainsi un accompagnement personnalisé.

Pour cela, un guichet unique a été mis en place.

Vous pouvez le joindre au :

- Tél : **04 74 78 74 78**,
- du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.



Le secteur d'intervention est le suivant : Ampuis, Condrieu, Echaldas, Les Haies, Loire sur Rhône, Longes, Ste Colombe, St Cyr sur Rhône, St Romain en Gal, Trèves, Tupin et Semons.

Centre Hospitalier de Condrieu

Poursuite et achèvement des travaux

Le Centre hospitalier de Condrieu a emménagé dans ses nouveaux locaux au mois juin 2017 et les travaux de création de parkings et espaces verts se poursuivent.

Le désamiantage de l'ancienne maison de retraite du Vernon s'est terminé fin septembre 2017 avec le curage des anciens locaux afin d'effectuer un premier tri de déchets de chantier.

Début octobre, de nouveaux engins de chantier sont entrés en action afin de procéder à la démolition de l'ancien bâtiment. Les gravats et déchets de chantier une fois triés après concassage des parties bétonnées doivent servir de remblais du site en vue de l'aménagement des futurs parkings. L'opération de remblaiement s'étalera jusqu'à début 2018 avant le lancement des travaux d'enrobés et d'aménagement des espaces verts pour une livraison définitive du site début février 2018.

Hébergement temporaire

Depuis le 1^{er} octobre 2017, le CH de Condrieu a ouvert 4 lits d'hébergement temporaire. Pour tout renseignement, merci de vous adresser au bureau des entrées.





Maintien à domicile et aide à la personne

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Ce service est destiné aux personnes qui ne peuvent plus préparer leurs repas. Cela leur permet de manger équilibré et varié, du lundi au dimanche. La prestation est souple, elle peut s'établir sur un temps très long mais aussi sur de petites périodes (une semaine, un jour ou deux par semaine).

Le portage de repas à domicile est assuré par le traiteur « Saveurs à l'Anciennes » de Mornant.

Renseignements en mairie.

TÉLÉALARME

Pouvoir appeler les secours à toute heure en cas de besoin, tel est le principe de la téléalarme. Ce système est idéal pour rassurer les personnes âgées qui vivent seules et leur famille.

Grâce à un abonnement à un service de téléalarme, la commune des Haies est desservie par le service téléalarme de la CAPV (Communauté d'Agglomération du Pays Viennois), la personne âgée est mise en relation 24h/24, 7 jours sur 7 à une centrale d'écoute reliée aux sapeurs-pompiers. En cas de chute ou de malaise, la personne pourra alerter les services par une simple pression sur l'émetteur porté au cou ou au poignet.

Les frais d'abonnement mensuels varient en fonction des revenus du demandeur.

Renseignements en mairie.

L'AIAD de la Région de Condrieu

2017 : L'année du changement

L'association a été entraînée dans le tourbillon du changement :

- Nouvelle adresse :
10, rue de la Pavie - 69420 CONDRIEU
- Nouveau numéro de téléphone : **04 74 78 74 78**
- Nouveau nom :
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AIDE À DOMICILE DE LA REGION DE CONDRIEU
- Nouveau service créé : le SPASAD :
SERVICE POLYVALENT D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE



Une aide. une présence

Cette proximité a permis de réunir ces deux services pour offrir une activité complémentaire d'aide et de soins pour un accompagnement personnalisé.

En juin 2017, a eu lieu l'audit pour le renouvellement de la certification « NORME NF SERVICE A LA PERSONNE A DOMICILE » qui vérifie la qualité de la prestation et la bonne application des protocoles. Les résultats étant satisfaisants, la certification est accordée pour deux années.

Dans le même temps ont été réalisées deux évaluations, une interne et une externe dans la perspective du renouvellement du fonctionnement de l'association pour 2020.

L'évaluation des activités et de la qualité des prestations délivrées aux usagers font l'objet d'une synthèse qui a pour objectif d'apprécier le service rendu, les points forts et les adaptations à conduire. Ce rapport est transmis au Conseil Départemental. A cette occasion, je remercie très sincèrement les usagers et leurs familles qui ont su donner du temps pour y participer.

En conclusion, une année très intense pour toutes les équipes, pour leur disponibilité et leur professionnalisme. Que tous acceptent les remerciements des membres du Bureau.

Pour cette nouvelle année qui approche, recevez de la part des membres de l'association, leurs vœux les plus cordiaux.

BONNE ANNEE ET BONNE SANTE 2018

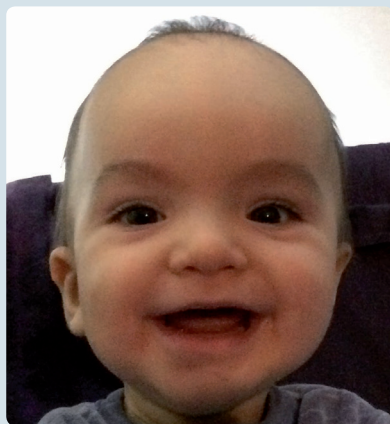
La Présidente, Mireille LIOUD



Naissances 2017



BRISÉ Rafael, né le 09 mai 2017
à VIENNE



BUENDIA BRACOUX Axel,
né le 04 avril 2017 à VIENNE



MILONE Licia, Emmanuelle
née le 13 novembre 2017 à VIENNE

et **MOUNIER Amaury**, Jean, né le 16 décembre 2017 à GIVORS

Décès

2016 (bulletin municipal déjà édité)

MARIN née **BRUN Simone** le 31
décembre 2016 à CONDRIEU

2017

- **CHAMPALLIER Daniel** le 05 avril
2017 à PIERRE-BENITE
- **FOUR Henriette Jeanne Joséphine**
le 14 mai 2017 à CONDRIEU
- **FRANCOIS Didier** le 06 août 2017 à
LES HAIES
- **GUINAND Cyrille Sylvain** le 1^{er}
octobre 2017 à LES HAIES
- **CHAMPALLIER** née **COTE Germaine**
le 12 novembre 2017 à CONDRIEU
- **PALISSE** née **JOURNOUD Solange**
le 23 novembre 2017 à CONDRIEU
- **PEYSSONNEL Marius** le 25
décembre 2017 à CONDRIEU

PACS

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie du lieu de résidence (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48). Il peut toujours se faire chez un notaire.

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Les partenaires liés par un Pacs ont des obligations réciproques. Le Pacs produit également des effets sur

les droits sociaux et salariaux, les biens, le logement des partenaires et en matière fiscale. En revanche, la conclusion d'un Pacs ne produit aucun effet sur le nom ni sur la filiation.

Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie où ils déposent leur Pacs, munis des documents originaux et de leur pièce d'identité en cours de validité.

L'officier d'état civil ne garde aucune copie de la convention, restituée aux partenaires. Le pacte civil de solidarité figure en mention marginale sur l'acte de naissance des deux membres du couple.

Toutes les informations sont sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R48755>

M A I R I E

CLASSE EN 7

Vingt classards se sont retrouvés le dimanche 29 octobre 2017.

La bonne humeur était de mise pour la fête qui a commencé par une messe à l'église. Après le dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts et l'habituelle séance photos, tout ce beau monde s'est retrouvé autour de l'apéritif et le traditionnel banquet à la salle des fêtes. Belles retrouvailles.



Vous les connaissez ?



METALLERIE - CHARPENTE
réparations et ventes de matériels agricoles,
pièces détachées, matériels d'élevage et
motoculture

VALLIN DANIEL
artisan

n°765 chemin de l'arnaude 42410 St Michel sur Rhône
tél. **04 74 59 58 80** ou port. **06 08 85 41 64**
vallin.serrurerie@gmail.com

BRICO**MARCHÉ**
Pouvoir tout faire Moins cher

Bricolage - décoration - bati - jardin - animalerie

CHAVANAY - ZA de Verlieu - **04 74 87 02 80**

Carte de fidélité gratuite

BUFFIN TP

Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Courts de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tél. **04 74 56 03 20** Site internet : www.buffin-tp.fr

69420 AMPUIS

ETS MARY FREDERIC
ELECTROMENAGER VENTE ET DEPANNAGE
POEL À BOIS FUEL / INSTALLATION CHAUFFE EAU /
PETIT TRAVAUX

2 rue Dr SOUBEYRAN
42410 PELUSSIN

04 74 87 66 27 / 06 78 38 57 46
etsfrederic.mary@orange.fr

 **Groupama**
la vraie vie s'assure ici

▶ **À CONDRIEU**
10, RUE JEAN PEYRET
Tél. **09 74 50 34 15**

Prix d'un appel local à partir d'un fixe
Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution - 61 rue Talbout - 75009 Paris.

 **HOME PNEUS**
BONS PNEUS, BONNE ROUTE !

Vente et montage de pneumatiques
à domicile ou sur votre lieu de travail
(tourisme, utilitaire, 4x4, agraire)

Réparation des pneumatiques à froid
et à chaud.

06 32 73 47 59

www.homepneus.fr contact@homepneus.fr

Possibilité de montage en atelier : Route des Deux Vallées - 69420 TREVES

Commerces ambulants

La roulotte des saveurs
Epicerie, produits du terroir, pain... Vente à domicile sur commande

Place de la mairie des Haies le mardi de 16h à 18h

Tél. 06 14 25 69 45

Adresse mail : laroulottedessaveurs@gmail.com

Alain Pizza
Parking du Pilon

vendredi, samedi et dimanche à partir de 18h

Tél. 06 27 77 11 88

Coif' en bulles - Salon de coiffure

Place de la mairie des Haies, un mardi tous les 15 jours et un samedi par mois, selon le calendrier disponible sur le site internet :
<https://coifenbulles.wordpress.com>

Tél. 06 23 16 43 02

 **citeos**

Éclairage public - Mise en valeur du Patrimoine Illuminations festives
Équipements urbains dynamiques Enfouissement Réseaux

Siège Social : ENTREPRISE D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES
Z.I. de l'Abbaye - 38780 PONT-EVEQUE

Tel : **04 74 57 78 99** Fax : 04 74 85 94 98
Centre de travaux : Rue de l'Avenir - 38150 CHANAS
Tel : **04 74 15 07 10** Fax : 04 74 15 07 14

SVT Salaisons et Viandes de Tradition

LYONNET André 06 78 92 35 71
RAGINEL Olivier 06 78 92 43 22
Boucherie Charcuterie Salaison
2 rue de la Petite Vitesse 42800 Rive de Gier
04 77 73 51 63 - email : svt42@orange.fr

PAPIERS PEINTS - PEINTURES - SOLS PLASTIQUES
PARQUETS - TAPIS - MOQUETTES - TISSUS - VOILAGES - TRINGLES

ESPACE
AU SERPENT

04 77 75 00 48

AU SERPENT
ZAC Brunon Valette RIVE DE GIER

ESPACE
revêtements



Vous les connaissez ?



**Delphine & Patrick
SATRE-JULIEN**
Éleveurs - Producteurs
791 route du pilon - LES HAIES

RIGOTTES DE CONDRIEU
Fromages - Yaourts - Savons

Vente à la ferme tous les jours de 17 à 19h



Plâtrerie Peinture Décoration
Projection Plâtre
Enduit Façade
Isolation par l'extérieur RPE
Carrelage Sol mince

S.E J.FONTVIEILLE
depuis 1958

55 rue Notre Dame 42800
GENILAC

04 77 75 97 07
06 15 25 81 36

entreprisefontvieille@live.fr

Colinet



L'esprit Pro au service des particuliers.
du lundi au vend. 8/12h et 14/18h, samedi 8/12h.

Parcs & Jardins

Choisissez votre énergie
Essence ou Electricité



Dépôt de gaz . Station Service 7/7- 24/24
69420 Longes 04 72 49 22 70 www.colinet.fr

Adkotec Au service des entreprises pour manager les risques

Inspection - Formation

Daniel ARMAND

Tél. 09 63 26 46 33 - Fax. 04 74 87 84 67
30, place du Monument 38550 AUBERIVES SUR VAREZE
<http://www.adkotec.fr>

**CHAUFFAGE
PLOMBERIE
MATHEVON**



RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

Tél. 04 72 24 93 33

**INSTALLATION CHAUFFAGE FUEL - GAZ
BOIS - PAC - PLOMBERIE - SANITAIRE**

CPM - MATHEVON Frédéric - 69420 LONGES
Site : chauffage-plomberie-mathevon.e-monsite.com



La Ferme du Colombet

Viande bovine Limousine en colis, Volaille de chair (poulet et pintade), Miels, Gelée Royale Française, Pains d'épices en Agriculture Biologique

1630 chemin du Colombet 69420 Trèves
www.lafermeduocolombet.com
contact@lafermeduocolombet.fr

S.A.R.L RD SERVICES
472 Chemin des Varines 69420 LES HAIES

Fourniture et pose de toutes menuiseries extérieures :



NEUF ET RENOVATION
PVC
ALUMINIUM
BOIS
BOIS/ALU

Agréée QUALIBAT / RGE

Guillaume CHAVAS ☎ : 06 59 02 69 21 @ : guillaumechavas@gmail.com
Pierre-Michel CHAVAS ☎ : 06 08 32 55 31 @ : pmchavas@gmail.com

**Collovray
Traiteur**

Mariage - Repas association - Réceptions
Restauration entreprises
(Tickets restaurant acceptés)
Livraison plateau repas
Portage repas personnes âgées à domicile

Tél./Fax 04 78 73 91 51
E-mail : collovray.traiteur@orange.fr
93, rue du Perrin B.P. 9 - 69700 Loire/Rhône

Horaires :
du mardi au vendredi de 8h12h et 15h/19h



votre info'solution

Produits & services adaptés de la TPE à la PME.

Conseils • Services • Matériels
Logiciels • Formations



04.74.78.04.52

contact@ubeda-informatique.com

S.A.R.L PEILLON MICKAEL

capital 7622,45 €

Électricité Générale
Neuf Rénov Dépannage

6 Chemin des prés Bois Joli
42410 CHUYER

Port 06 15 98 39 69

Tél. Fax : 04 74 87 82 01

sarl-peillon@orange.fr

SIRET 37853937300019 - APE 5540



Commandez en ligne votre panier 100% Bio & Local
www.gayet-blad.fr - Gérard GAYET - St Laurent de Chamousset
06 80 42 92 44 - contact@gayet-blad.fr

Viandes • Fruits • Légumes • Œufs • Produits laitiers • Epicerie • Boissons
(Choix des produits à la carte - pas d'engagement - livraison gratuite)



Entreprise ROBERT Patrick

Travaux Publics - Terrassement
Assainissement - Tranchées
Fouilles

Tél. / Fax : 04 74 59 55 10
patrick.robert69@orange.fr

1220 Chemin des Maisons Blanches - 69420 TUPIN ET SEMONS



Quincaillerie Rhôdanienne

Professionnels & particuliers
Fourniture industrielle, Acier...

Tél. 04 74 56 43 38
Fax 04 74 56 42 82

quincaillierhodanienne@orange.fr

RN 86 - 42410 ST MICHEL SUR RHÔNE



Vous les connaissez ?

CENTRAL GARAGE D'AMPUIS

Christopher CHAMPION

Conseiller Ventes
Véhicules Neufs & Occasions

06 76 82 51 62

christopherchampion@live.fr



R.M. Lyon B 339 626 087

33 route de la Taquière - 69420 AMPUIS

Tél. 04 74 56 10 02



RENAULT

La vie, avec passion

Central Garage d'Ampuis

Jean-Claude Gabert
A votre service depuis plus de 30 ANS
Ouvert 6 jours/7
04 74 56 10 02

- ✓ Entretien et réparation toutes marques
- ✓ Occasions vendues révisées et garantie 3 à 12 mois
- ✓ Services commercial et atelier ouvert 6j/7

Lundi au Vendredi 8h-12h et 14h-19h
Samedi 8h-12h



FOIRE AUX PNEUS
Du 01 au 31 Décembre 2017

30% DE REMISE

SUR LA GAMME

BRIDGESTONE
Your Journey. Our Passion



CENTRAL GARAGE D'AMPUIS

Jean-Claude GABERT
Agent **RENAULT**

33, rte de la Taquière
69420 AMPUIS
Tél. 04 74 56 10 02



MAINTENANCE - DÉPANNAGE - PLOMBERIE

Chaudières Fioul et Gaz toutes marques
Désembouage - Détartrage

400 Les Acacias - 69420 LES HAIES

ac2g69@orange.fr



Tél. 04 74 59 37 51
Laurent GARDE
Port. 06 88 41 26 70
www.ac2g69.fr



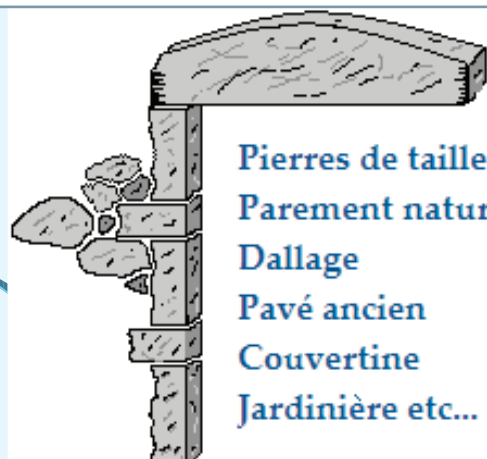
TIMBOUT PIERRES

2006 rte de timbout

69420 LES HAIES

04 74 87 80 46 / 06 18 25 62 99

timboutp@orange.fr



Pierres de taille
Parement naturel
Dallage
Pavé ancien
Couvertine
Jardinière etc...



MICHEL Sébastien
06 47 71 65 95

69420 LES HAIES
petm.creation@gmail.com

PAYSAGE

- Tous travaux d'entretien
- Contrat à l'année
- Création d'extérieur
- Élagage
- Abatage
- Débroussaillage
- ...

MAÇONNERIE

- Maçonnerie neuf et rénovation
- Mur en pierre et rejointement
- Carrelage / Dallage
- VRD
- ...



SERGE CHIRAT

110, l'Hivernerie 42410 LA CHAPELLE VILLARS

Tél. 04 74 87 06 63

Port. 06 07 42 87 87

Site : www.pepinieres-chirat.fr





LES HAIES : Dates à retenir en 2018

Janvier		Mai		Août		
<i>vendredi 5</i>	Voeux du Maire à la salle des fêtes		Soirée autour de la Résistance autour d'un film en présence de 2 témoins, organisée par l'Association Culturelle à la salle des fêtes	<i>semaine du 7 au 11</i>	Tournée des brioches par les Zazous (du 7 au 9 dans les hameaux, le 10 et 11 au village)	
<i>mercredi 10</i>	après-midi Rois de la FNACA à la salle des fêtes	<i>vendredi 4</i>		<i>vendredi 10</i> <i>samedi 11</i> <i>dimanche 12</i>	Vogue et 3 bals des Zazous	
<i>dimanche 21</i>	Repas des aînés à l'Espace Pierre Bret au Fautre	<i>dimanche 6</i>	Omelette offerte par les Zazous	<i>samedi 11</i>	Pétanque «challenge de la St Laurent» par les associations réunies	
<i>dimanche 28</i>	Matinée boudin du Sou des Ecoles	<i>mardi 8</i>	à 11h Commémoration de la fin de la 2 ^{ème} guerre mondiale	<i>dimanche 12</i>	apéro / barbecue à 12h et paëlla à 19h et enterrement de la vogue à minuit	
Février		<i>vendredi 25</i>	Fête des voisins	<i>dimanche 12</i>	Pétanque «challenge de la municipalité» par les associations réunies	
<i>samedi 3</i>	Soirée comique avec Marc GELAS organisée par l'Association Culturelle à la salle des fêtes	<i>Lundi 28</i>	Pétanque concours vétérans en doublette (réservé aux licenciés > 55 ans)	<i>mercredi 15</i>	Concours de pétanque «coupe du 15 août»	
Mars		Juin		Septembre		
<i>dimanche 4</i>	Moules-frites organisés par l'ASQV FOOT à l'espace Pierre Bret à Trèves	<i>Lundi 11</i>	Pétanque concours vétérans en triplette mixte (réservé aux licenciés > 55 ans)	<i>samedi 1</i>	Pétanque but d'honneur	
<i>vendredi 9</i>	Après-midi : Carnaval du Sou des écoles	<i>samedi 16</i>	Fête du foot au Fautre	<i>samedi 15</i>	Pétanque concours des vendanges	
<i>dimanche 11</i>	Repas de l'association Les Haies en fleurs	<i>date à définir</i>	Fête de la musique par l'Association Culturelle		Octobre	
<i>samedi 17</i>	Soirée court-métrages: films de fiction, films d'animation, dessins animés, humour, poésie... par l'Association Culturelle à la salle des fêtes	<i>lundi 25</i>	Pétanque concours vétérans en doublette (réservé aux licenciés > 55 ans)	<i>samedi 13</i>	Assemblée générale de la Pétanque	
<i>Date à définir</i>	Chasse aux œufs	<i>samedi 30</i>	Kermesse du Sou des Ecoles		Novembre	
		Juillet		<i>dimanche 11 à 11h</i>	Commémoration de la fin de la 1ère guerre mondiale	
Avril		<i>dimanche 1</i>	Pétanque concours du Pilat			
<i>Nuit du 30 avril et journée du 1^{er} mai :</i>	Troc de la traditionnelle fleur du 1 ^{er} mai contre des œufs par les Zazous	<i>date à définir</i>	Cinéma sous les étoiles par l'Association Culturelle			
		<i>lundi 9</i>	Pétanque concours vétérans en doublette (réservé aux licenciés > 55 ans)			





SERVICES PUBLICS :

ALLO SERVICES PUBLICS

Tél. 39 39.

Service renseignements administratifs de 8h30 à 18h15 en semaine
coût de 0,15 €/mn + prix de l'appel depuis téléphone fixe
<http://www.service-public.fr/>

Cantine/Garderie des Haies

Tél. 04 74 54 74 61 (avec répondeur)

Centre des impôts de Givors

1 rue Jacques Prévert - 69700 Givors
Tél. 04 72 49 52 60

Service Territorial Sud (DDT Service Sud du Nouveau Rhône)

39 avenue de Verdun - 69440 Mornant
Tél. 04 78 44 98 00

Ecole des Haies

393 Champs Blancs
Tél. 04 74 87 86 07

Gendarmerie

1 rue Jean Julien Chapelant
69420 Ampuis
Tél. 04 74 56 10 26 ou 17

Inspection du Travail

10 rue du Nord - 69100 Villeurbanne
Tél. 04 72 65 58 50

La Poste

1 rue des côtes du Rhône
69420 Condrieu
Tél. 36 31 (numéro non surtaxé)

Maison du Département

40 rue des Granges - 69420 Condrieu
Tél. 04 74 56 60 27

Perte ou vol de Carte bancaire

Tél. 0 892 705 705

Pôle Emploi

18 rue Jacques Prévert - 69700 Givors
Tél. 3949
(prix appel + service gratuit)
<http://www.pole-emploi.fr/>

Préfecture du Rhône

106 rue Pierre Corneille
69419 Lyon cedex 03
Tél. 04 74 61 60 60
<http://www.rhone.gouv.fr/>

Trésorerie de Condrieu

1 rue des côtes du Rhône
69420 Condrieu
Tél. 04 74 59 53 42

Urssaf

6 rue du 19 mars 1962
69200 Vénissieux
Tél. 39 57 (0.12 €/mn + prix appel)

Vienne Condrieu Agglomération

Espace Saint-Germain
Bâtiment Antarès
30, avenue Général Leclerc
38200 Vienne
Tél. 04 74 78 32 10

SANTE, SERVICES MEDICAUX ET D'URGENCE

Centre anti poison de Lyon

Tél. 04 72 11 69 11

Docteurs Gaillard-Bruyere, Bourdel, Pinto, Injar, Coupat

67 route Nationale - 69420 Condrieu
Tél. 04 37 04 60 10

Docteur VIGNERON

9 avenue Charles de Gaulle
69420 Condrieu
Tél. 04 74 59 53 39

Hôpital local de Condrieu

10 rue de la Pavie - 69420 Condrieu
Tél. 04 74 78 74 00

Hôpital de Vienne Lucien Husel

Montée du Docteur CHAPUIS
38200 Vienne
Tél. 04 74 31 33 33

Infirmières

3 rue du Marché aux Fruits
69420 Condrieu
Tél. 04 74 59 85 51

Séverine Duc

390 Grand Rue - 69420 Longes
Tél. 06 35 12 44 42

Laboratoires d'Analyses Médicales

8 rue de l'Industrie - 69420 Condrieu
Tél. 04 74 56 65 66

Maison de retraite du Vernon

chemin de la Pavie - 69420 Condrieu
Tél. 04 74 59 58 53

Pharmacie des Lônes

20 Grande Rue - 69420 Condrieu
Tél. 04 74 59 50 30

Pharmacie de garde

Tél. 39 15 (0.15 €/mn)

Pompiers

Tél. 18 ou 112 d'un portable

Sages-femmes :

2 rue des Côtes du Rhône
69420 CONDRIEU

Orianne BLANC

Tél. 06 68 12 34 71

Elodie CLEMENT

Tél. 06 21 35 74 28

Anne VALLEIX

Tél. 07 69 61 90 70

SAMU (urgences médicales)

Tel. 15 ou 112 depuis un portable

Vétérinaire (clinique)

31 route Nationale- 69420 Condrieu
Tél. 04 74 56 67 46

Mairie des Haies

450 rue des champs blancs
69420 LES HAIES
mairie@leshaies.fr
site internet : <http://www.leshaies.fr>
Fax. 04 74 56 89 90
Tél. 04 74 56 89 99

Horaires d'ouverture :

lundi et mercredi de 13h30 à 17h
mardi de 8h30 à 12h
vendredi de 16h30 à 19h
(Permanences du maire et des adjoints)